

N° 121 - 19 Mars 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE



L'ASSASSINAT DU PRÉFET CAUSERET

M. Jean Causeret, préfet des Bouches-du-Rhône, a été assassiné par Germaine Huot, dite d'Anglemont, sa maîtresse. (Article page 12.) Voici la meurtrière photographiée le jour même du crime. (F.)

A HUIS CLOS

- Causes Salées -

La danseuse nue au bois de Vincennes.

Cet hiver-là, on ne s'ennuyait pas en revenant des courses par le bois, en direction du fort de Vincennes.

Bien qu'il fût des températures capables de geler la ferrure des trotteurs, on pouvait rencontrer, dans un des taillis les plus discrets le long de la route de Gravelle, un singulier trio, bien fait pour divertir les esprits plutôt rendus moroses par quelque culotte ramassée sur le turf.

Et c'est précisément parce que l'une des personnes de ce trio n'en portait point — de culotte — que tous les badauds s'arrêtaient, à l'heure du retour, entre chien et loup, dans ce fourré du bois, où elle exhibait par 10° au-dessous une académie intégrale, en esquissant quelques pas de rumba, à moins que ce ne soit de tango.

A exercer ce métier d'Esquimaux sans fourrures, la fille X..., son musicien Julot, dit Chopine, et leur imprésario, Râtissoir, se faisaient quelques ressources appréciables.

On ne peut pas toujours offrir aux joueurs dégoutés pour un moment de la désinvolture du hasard les émotions du bonneteau ou de la passe anglaise.

Un spectacle émoustillant récolte plus de succès en ces heures où le décauvé cherche à oublier ses désillusions et la chicane qui l'attend au retour « at home ».

La casquette de Râtissoir voyait parfois des billets de cinq francs tomber au milieu des piécettes jetées par la foule des amateurs attirés.

Malheureusement, il arriva ce qui ne pouvait manquer d'advenir : l'intrusion de la police. Cette empêchuse de danser en rond trouva fort imprudent sans doute de se montrer nu par une température si basse. Elle embarqua les trois artistes.

Aujourd'hui, ils comparaissent devant l'aréopage, M^{lle} X... tenant le rôle de Phryné, mais cette fois, en costume décent.

Vous êtes coutumière de ces sortes d'impudicités, lui dit le président, après un coup d'œil sur le dossier, lequel comporte une série de photos assez suggestives... Pourquoi ne vous contenteriez-vous pas de paraître sur les planches. Il y a des établissements où cela se peut faire sans contrevenir aux lois de la morale.

Cette ironie déguisée ne déride point la nudiste, qui sait combien la récidive est funeste en pareille matière.

Elle pleurniche et invoque la dureté des temps.

Et puis, ajoute-t-elle avec un bel accent de franchise, je préfère encore me montrer comme ça que de faire le trottoir, mon président. Et je ne connais personne pour me dire que je n'ai pas raison !

Cet argument suprême n'arrive pas à convaincre le président. Il revient à la charge.

Enfin, il n'existe pas pour une femme que les deux métiers — si de métier il s'agit — dont vous nous parlez. On peut gagner sa vie de plus noble façon.

Un des témoins cité est le garde du Bois, qui précisément s'appelle... Dubois.

Il raconte ce qu'il a vu.

Tout d'abord, en présence de tous ces messieurs (?) rassemblés en un grand cercle et aussi immobiles que des fûts de bouleaux, je me demandai s'il n'y avait pas un accident. C'est lorsque j'entendis des éclats de rire et des applaudissements et des « bis, bis », tout comme au théâtre, que je compris la bizarrerie de la chose.

Je m'approchai sans chercher à dissimuler mon identité bien visible à mon képi et à ma tunique, et je pus arriver, en jouant un peu des coudes, jusqu'au premier rang sans me faire remarquer de personne, tant le spectacle attirait l'attention.

Sur la terre nue, la fille X..., n'ayant pour tout costume qu'une paire de souliers dits escarpins, dansait au son d'un accordéon manœuvré par le nommé Julot. Je ne suis pas bégueule, et je peux dire, monsieur le Président, que j'en ai vu un peu de toutes les couleurs en ma qualité de gardien au bois de Vincennes, depuis les amoureux qui s'embrassent d'un peu trop près jusqu'aux dames qui font leurs petits besoins sans prendre la précaution de se cacher, mais, je l'affirme sur ma parole, jamais il ne m'était arrivé de voir quelque chose... d'aussi... hum... je peux le dire ?

Allez, mon brave, allez !

Eh bien d'aussi troublant...

Est-ce l'image réapparue devant ses yeux, projetée par le souvenir, ou bien l'emploi d'un mot qu'il juge hasardeux, le garde est devenu soudain ponceau.

Avec des gestes, il cherche à expliquer son qualificatif :

Pensez, monsieur le Président, il faisait presque nuit... de voir cette forme

blanche avec la vapeur qui lui sortait du nez et les ombres qu'elle avait sous les bras et ailleurs, on aurait cru se trouver en face d'une apparition. S'il n'y avait pas eu les curieux et ce diable d'accordéon, je ne sais pas si je m'en serais rapporté au témoignage de mes yeux...

Le chef de la troupe, lui, n'est pas de ces gens que le surnaturel peut un moment circonvenir. Il nie le caractère maléfique du spectacle, dont il reconnaît être l'organisateur et le principal bénéficiaire.

Mon artiste, proclame cet imprésario au petit pied, n'était pas complètement nue. Elle avait un cache-sexe et un protège-gorge.

Allons donc ! s'écrie l'agent de la sûreté qui, prévenu par le garde du bois Dubois, l'a aidé à mettre la main au collet des délinquants, si la fille X... — pour la police une demoiselle devient toujours une fille lorsqu'elle est inculpée — si la fille X... n'eût pas été strictement nue, Râtissoir n'aurait fait un sou de recette. Or, il possédait sur lui plus de six cents francs en petite monnaie...

Monsieur R..., spectateur accidentel, oh tout à fait... ses décorations en font foi, et témoin bénévole, car il s'offrit — tout seul — à venir déposer, clame son indignation.

Il est monstrueux, dans une ville comme Paris, d'être obligé d'assister à des actes de dépravation semblables. Durant plus d'un quart d'heure, je me suis astreint à observer le manège de cette misérable... Si la police n'était intervenue, je serais resté jusqu'au bout de la séance, afin de me rendre compte jusqu'où pouvait aller un tel accès de sadisme populaire... Car, monsieur le Président, les plus blâmables en l'occurrence, ce sont ceux qui ont suivi ces ébats et payé pour en voir la continuation.

Contre son attente, l'exposé de ce professeur de morale est accueilli assez franchement par le tribunal. Par contre, l'assistance laisse poindre des rires sceptiques.

Finalement, après plaidoieries où tout l'esprit du barreau se donne libre cours, les trois artistes s'entendent condamner selon leurs mérites et leurs antécédents. Mais la danseuse — est-ce l'influence de Phryné ? — s'en tire avec trois petits mois de prison. Une véritable affaire !

L'intérêt du ménage.

Monsieur et Madame... appelons-les Dupont pour la commodité du récit, puisque la divulgation des noms en matière de divorce est interdite : au surplus, le patronyme de ce ménage est aussi courant que Dupont...

Or donc, M. et M^{me} Dupont vivaient en paix et en parfaite liberté, tacitement autorisée par chacune des parties : le déjeuner était à midi, le dîner à huit heures, celui qui voulait prendre part à un repas était servi comme à table d'hôte, s'il ne venait pas, c'était fort bien, jamais la moindre question, jamais la moindre querelle ! Monsieur avait une maîtresse dont il ne parlait pas à sa femme, car c'était un homme bien élevé, Madame avait un amant dont elle n'entretenait pas son mari, car c'était une femme correcte et tout allait pour le mieux dans le plus moderne des ménages.

Ce brave M. Dupont dirigeait une petite fabrique de papiers peints qui, bon an mal an, lui rapportait une quarantaine de mille francs, et pourtant la jolie M^{me} Dupont avait des bijoux de prix, des fourrures, somptueuses, des robes du grand couturier, le ménage avait une voiture et occupait un appartement au loyer annuel de vingt mille francs.

Quel homme intelligent ce Dupont ! disaient les amis, il arrive à mener un important train de vie avec la modeste affaire qu'il dirige !

Oui, mais... sa femme est exquise ! ajoutaient en clignant de l'œil, d'un air entendu, d'autres bons amis.

En tout cas on allait avec plaisir chez eux, car la maison était accueillante, bien tenue, la chère y était délectable et les vins savoureux...

Et, un jour, on apprit que les Dupont divorçaient : pourquoi ? Parce que le mari, au cours d'un bref voyage, avait écrit à sa femme l'imprévue lettre suivante :

Tu m'as trop longtemps pris pour un imbécile, mais c'est fini, je suis las d'être trompé... tant que tu as été la maîtresse de X... qui t'offrait le luxe que je ne puis, hélas ! te donner — ce luxe que je comprends si nécessaire à toute femme jeune et belle — je n'ai rien dit, pas plus que je n'ai protesté quand tu as quitté X... pour Y...

Pourtant celui-ci était moins généreux, puisque nous avons dû prendre un appartement plus petit, seulement, il y a eu — je n'avais rien dit, mais je l'ai compris — une compensation sous la forme des relations nouvelles que Y... nous faisait faire et dont quelques-unes pouvaient être d'éventuels commanditaires pour mon usine !

Mais aujourd'hui... tu as tout abandonné... et pour quoi ? et pour qui ? je te le demande ? Pour un jeune homme sans fortune, sans situation qui ne peut être, ni pour toi ni pour moi, d'aucune utilité.

Tu l'aimes, me diras-tu ! plaisanterie : le cœur ne se porte plus à notre époque, il n'y a qu'une vérité, une seule, unique, tu m'entends... l'argent !

Je le déclare donc, de la façon la plus énergique, que je ne supporterai pas longtemps cet état de choses : choisis... décide !

Elle choisit et s'en fut chez l'avoué... Madame fit plaider que la lettre conjugale constituait l'injure prévue par le législateur. Monsieur déclara en avoir assez d'être trompé... mais comme lui-même n'était pas un parangon de fidélité et que son épouse le put facilement prouver, le divorce fut prononcé aux torts et griefs réciproques.

Attendu, dit le jugement, que le sieur Dupont a fait montre d'une immoralité absolue en écrivant à sa femme qu'il acceptait ses amants tant que ceux-ci pouvaient améliorer la situation financière du ménage ;

Attendu que la dame Dupont était en droit de croire que son mari ignorait les sept liaisons successives (rien que cela !) qu'elle eut en quatre années de mariage, et que la lettre du sieur Dupont lui a appris qu'il savait tout ;

Attendu que la vie de ce ménage dont les mœurs sont à flétrir (sic) n'était tenable et possible que dans l'obscurité (resic), mais que le cynisme de l'époux a rendu cette vie conjugale impossible, d'autant plus que ledit époux avait lui-même des liaisons multiples et connues ;

En conséquence le tribunal prononce le divorce aux griefs de ces deux époux trop modernes.

DIDIER-RENAUD.

La révélation scandaleuse.

Et vous, madame, qu'est-ce que vous avez vu ?

A cette question du président, la brave dame qui se tenait à la barre baissa la tête et devint rouge comme une pivoine.

Je... je... dit-elle.

Madame, dit le président, il faut nous dire ce que vous avez vu. Le tribunal ne peut pas juger cette affaire sans savoir ce que vous avez vu.

Alors la dame devint encore plus rouge, baissa la tête encore plus bas et murmura : J'ai vu M. C... qui était couché par terre.

Dans le box des prévenus, un long garçon, à la mine fort dépitée, rougissait lui aussi et baissait la tête jusqu'à effleurer le képi galonné du gendarme assis devant lui.

Qu'est-ce que faisait M. C... ? demanda le président.

Je ne sais pas, répondit la dame. Je ne le lui ai pas demandé. Je suis partie tout de suite quand j'ai vu... ce que j'ai vu. Alors le substitut se leva :

Je comprends, dit-il, l'hésitation et même le pudique émoi du témoin. Mais il est nécessaire que l'honorable dame qui est à cette barre donne au tribunal un renseignement minutieux du tableau qui s'est présenté à sa vue lorsque, ce matin du 14 janvier dernier, elle a passé au coin de la place de la Mairie et de la ruelle du Moulin, à Château-du-Loir.

Et comme la dame restait muette, le président l'encouragea.

Voyons, dit-il, vous l'avez dit à M. le commissaire de police et ce magistrat l'a consigné dans son rapport.

Monsieur le Président, dit la dame, M. le commissaire de police était à ce moment-là tout seul dans son bureau, et puis je le connais très bien M. le commissaire.

Ne vous troublez pas, madame, dit le président. Le tribunal vous autorise à user d'une périphrase.

La brave dame regarda autour d'elle avec effarement, dans l'espoir, et peut-être dans la crainte, d'y rencontrer l'objet que M. le président venait de désigner par ce terme inaccoutumé. Comme aucune périphrase ne semblait se trouver dans les alentours de la barre, c'est d'un ton un peu plus rassuré, mais néanmoins dubitatif, qu'elle s'écria tout d'un coup :

Eh bien j'ai vu sa...

Et la brave dame dit carrément, en désignant par le mot sinon propre, du moins usuel, ce qu'elle avait vu.

Le président leva les bras au ciel, c'est-à-dire au plafond, en s'écriant :

Madame, madame, je vous demandais d'user d'une périphrase !

En tout cas, dit le substitut, nous sommes maintenant exactement renseignés.

Et le président, se tournant vers l'inculpé :

Eh bien, C... ? Vous avez entendu le témoin, qu'est-ce que vous avez à répondre. C... leva une tête hébétée.

Je ne sais pas, dit-il.

Le président résuma alors l'accusation. Il dit en termes voilés quelle chose il avait révélée d'une façon fort regrettable aux yeux d'une honorable passante. C... n'essaya pas de nier un délit qui semblait établi par le mot catégorique du témoin et par les euphémismes expressifs du président. Il se contenta de balbutier cette vague excuse :

J'étais saoul.

Son défenseur se leva. Il demanda l'indulgence pour ce jeune commis épicié qui, à la suite d'une soirée bacchique, était tombé le long d'un mur contre lequel il s'était placé pour, selon l'expression moliéresque, « évacuer le superflu de la boisson ».

Au cours de cette tentative, d'autant plus prolongée que les libations avaient été abondantes, il lui arriva de s'endormir. Et il ne se réveilla que le lendemain matin, pareil à ces personnages de Pompéi qui, surpris, dit-on, par l'éruption du volcan, furent retrouvés dans l'attitude même qu'ils avaient avant la catastrophe.

Le tribunal se laissa attendre par cette évocation antique. Le jeune C... expira par 25 francs d'amende seulement l'imprudence qu'il commit par la révélation matinale qu'il imposa aux pudiques regards de l'honorable témoin.

M. S.

POUR TUER LE TEMPS



A-t-on partout le sourire comme on l'a à la prison de Seattle ? Ces prisonniers qui tuent le temps en jouant aux cartes ont cependant chacun, pour le moins, un crime sur la conscience. (W. W.)

Direction - Administration - Rédaction
30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans prime) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux. Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison de frais d'affranchissement supplémentaires.

Ma Confession

Histoire vraie d'un malfaiteur

CET homme se tient devant moi, le chapeau à la main, les yeux dans mes yeux. J'essaie de discerner son âge. Trente ans, quarante ans peut-être, on ne sait pas... Des rides marquent durement son visage qui garde un masque de noblesse et de distinction sous sa pâleur, en dépit du complet modeste et usé, du linge un peu fripé mais net.

Cet homme m'a apporté le récit de sa vie. Il est si vivant, si net, si vrai, si sincère, qu'il faut le publier tel qu'il l'a écrit.

— Vous qui êtes journaliste, m'a-t-il dit, vous remettrez tout cela en ordre.

J'ai lu cette histoire. La voici. Je n'y ai rien changé, ni une phrase ni une virgule. Tout au plus ai-je eu le regret de pratiquer quelques coupes pour les nécessités de la mise en page. Je ne veux pas ajouter ici autre chose qui me contraindrait à une coupe nouvelle dans ce récit, qui est, comme on disait aux temps réalistes, une « tranche de vie » et qui comporte un enseignement.

Fils de marquis.

— Mon pauvre ami, ce sont vos fautes de jeunesse qui vous ont conduit là où vous êtes !...

L'homme qui me dit cela, d'un ton affligé, porte une barbe grise. J'écoute sa voix paternelle, et elle m'émeut. Je suis assis entre deux gendarmes, dans le cabinet du juge d'instruction d'une petite ville de province.

Chaque fois que je me penche sur mon passé, c'est cette face grise que je revois, ce sont ces paroles que j'entends.

C'est tellement vrai !
Ce passé, de quel poids s'efforce-t-il de m'enfoncer plus profondément dans la honte et dans le malheur ! Peut-être, cependant, en suis-je sorti.

Je ne suis pas écrivain. Ceci est ma première œuvre et ce sera certainement la seule. L'instruction ne m'a pas manqué, cependant. Mais je sens bien que je dois tout simplement commencer par le début l'histoire de ce qui fut ma vie.

C'est celle d'un mauvais garçon qui vécut de la débauche des filles et qui faillit devenir criminel. C'est celle aussi d'un homme faible et malheureux qui se repent et qui voudrait être sauvé.

Je souhaite de tout mon cœur que la vérité que je vais dire ici puisse être utile aux jeunes hommes qui la liront.

Et puis, c'est un tel soulagement que de faire sa confession !...

Je suis né il y a trente-cinq ans, dans une famille aristocratique. Je porte un titre nobiliaire. Mon père était marquis. Mes premières années, je les ai vécues dans l'opulence. Mon éducation a été parfaite.

Y a-t-il, comme on se plait à le conter, une dégénérescence dans ces vieilles familles nobles où le sang s'est épuisé sans s'être mêlé. C'est possible.

Je n'ai pas le droit de juger les miens. Mais peut-être ne suis-je pas entièrement responsable, si mes aïeux n'ont pas été sans reproches eux-mêmes.

J'ai été un peu un enfant abandonné. Mais oui. Ce ne sont pas seulement les mioches qu'on trouve au coin des bornes qui sont vraiment sans famille. Mon père

exerçait de brillantes fonctions dans une colonie malsaine. Il était là avec ma mère. Par souci de ma santé, il m'avait laissé en France, aux soins de ma grand'mère, indulgente et âgée.

C'est ainsi que j'ai été élevé jusqu'à ma douzième année. Plus tard, quand mon père est rentré en France, ce fut pour se fixer dans son château de province, où il ne tarda pas à mourir. Ma grand'mère le suivit dans la tombe. Je restai seul avec ma mère. Je faisais mes études dans un collège religieux tout proche.

Je fus un bon élève, studieux et appliqué, mais sans aucun goût particulier pour une matière quelconque des programmes scolaires. J'obtins facilement mon baccalauréat. J'avais dix-huit ans.

Ma mère, j'en suis sûr, m'a beaucoup aimé. Mais il y avait entre elle et moi toute la distance mise par l'éloignement et aussi par son aristocratique froideur. Nous nous disions « vous ». Elle me parlait rarement. Je ne me souviens point qu'elle m'eût embrassé. C'était une tradition de famille plutôt qu'un trait de son caractère. A part cela, elle était mondaine, peu pratique dans la vie et hautement irréprochable.

La chasse aux femmes dans le bled.

Moi, frais émoulu du collège, j'avais soif d'aventures. J'étais rigoureusement sage. Je m'engageai. Naturellement, ce fut pour partir dans ces colonies dont j'avais toujours entendu parler et qui hantent les rêves de jeunesse.

Je fus envoyé pour quatre ans dans le sud algérien, en qualité de télégraphiste militaire, ayant acquis à l'examen le brevet de ce titre.

Ceci se passait après la guerre. Je me trouvais, sans avoir connu réellement la vie de famille, sans avoir connu surtout la vie tout court, sous un climat ardent, et mêlé à des hommes dont je devais fatalement subir l'emprise.

En effet, mes fonctions, le bled où je me trouvais me mettaient en rapports étroits et constants avec les vieux de la Légion étrangère et les gars des Bat' d'Al'.

J'avais l'air dégourdi. J'étais sans doute à ma manière, qui était celle toute simple du troupière. Au fond, j'étais encore un naïf et un ingénu. Le croirait-on ? A vingt-deux ans, j'étais encore vierge !

Ce fut une terrible circonstance qui me déniaisa. Elle ne m'enseigna pas le respect de la femme ni la joie de l'amour.

Je me trouvais à ce moment-là aux environs d'El Abred Sidi Cheik Djhalli, sorte de tribu perdue dans les confins du désert africain.

Nous étions deux, un camarade et moi, chargés de l'entretien des lignes et de la manipulation télégraphique des appareils. Aucune contrainte, aucune discipline, que de rares inspections singulièrement relâchées. Autour de nous, c'était la vie mystérieuse et passionnée des fils du désert. Il y avait des mauresques ardentes et chaudes auxquelles, le soir, je rêvais dans ma case, sous la nuit criblée d'étoiles.

Voilà comment je connus leur possession : mon camarade était un engagé de cinq ans,

avec quatre ans de bled déjà. Il buvait de l'alcool et avait de terribles coups de cafard. Un soir il me dit :

— Prends ton pétard. Prends aussi ton mousqueton. Viens...

— Où allons-nous ?

Il ricana.

— A la chasse !

Et lui aussi il s'arma. Moi, je ne comprenais pas.

— A la chasse ? Quelle chasse ?

En effet, quel gibier pouvait-on traquer par là ? A peine entendait-on parfois, sur les confins, le cri lointain des grands fauves. Je le sus bientôt. Nous étions devant une case de sable séché. Un simple rideau en masquait l'entrée. Mon camarade l'écarta d'un geste et entra.

— Où vas-tu, Bébert ?

— Tais-toi... Suis-moi...

Un coup de feu retentit. Bébert avait tiré un coup de browning en l'air, dans la cagna. Ce fut aussitôt un piailllement de cris d'hommes et de femmes.

Bébert prononça quelques mots d'arabe. D'un faisceau de sa lampe électrique, il éclaira la case où je vis confusément des hommes roulés dans des burnous et des femmes à demi dénudées. Sous la menace du pistolet, les hommes sortirent.

— Garde l'entrée, me dit Bébert.

Et il se jeta sur les femmes qui ne se défendirent point, les prenant toutes, tour à tour.

— A toi maintenant, me dit-il, tandis qu'il gardait lui-même l'entrée de la cagna. L'une des femmes, elle-même terrifiée ou consentante, m'attira sur elle. Je connus ainsi les chaudes caresses mauresques.

Et chaque fois que le désir de ce bonheur révéillé nous tourmentait, nous agissions de même.

Voilà comment j'ai commencé à connaître et à traiter les femmes. Mais c'est miracle qu'on ne m'ait pas trouvé une nuit étendu dans le sable, les bras en croix, un poignard dans le dos.

Mes femmes : Léa et Mado.

Education sans famille, fréquentations brutales, mœurs sauvages, tout cela faisait de moi l'homme que je fus lorsqu'à ma libération, riche de quelques billets de mille gagnés comme facteur-receveur-télégraphiste militaire et par quelques rapines, je me trouvais sur le pavé parisien.

Ma mère résidait encore en province. Elle me recommanda à un ami de la famille, directeur de banque, qui, négligemment, m'accepta dans ses services.

Dans un restaurant de la rue Vaneau où je prenais pension, je devins d'abord le raisonnable amant d'une gentille petite serveuse : Suzanne. Elle était brune et pousait dans les doux moments d'amour des petits cris de colombe roucouleuse.

Ce fut elle pourtant qui fut cause de ma perte. Elle m'avait entraîné dans un hôtel du boulevard de la Chapelle où je restai après notre brève idylle.

Dans toutes les chambres voisines, ce n'étaient que des hommes au visage dur, à l'élégance trop voyante et des filles qui sur le boulevard attendaient sous les voûtes du métro les chalands attardés.

Les hommes, dans les débits voisins, passaient le temps en belotes ou s'en allaient régler leurs différends dans les rues désertes.

Je connaissais tout ce monde-là. J'étais l'ami du grand Léon. Le grand Léon était comme on disait « le roi des poisses » du quartier. Je le revois encore, avec ses gilets éclatants et un grain de beauté à poils frisés qui ornait son menton.

Je vivais à cette époque une double existence : le jour, employé de banque, la nuit me complaisant ingénument dans la société des mauvais garçons.

Ils ne sont pas si terribles qu'on dit. Je trouvais en eux de bons camarades, tout pareils à ceux de la Légion ou des Bat' d'Al'.

Un jour, Léon me dit :

— Je vais te « marier ».

On sait ce que le mot signifie dans le milieu. Il m'entraîna dans un petit restaurant de la rue de la Charbonnière. Là il n'y avait que des filles et quelques hommes.

— Je vais t'indiquer les « trainards », me dit Léon.

Elle m'avait entraîné dans un hôtel du boulevard de la Chapelle, où je restai après notre brève idylle.



...Mes fonctions dans le bled où je me trouvais me mettaient en rapports étroits et constants avec les vieux de la Légion étrangère.

Le « trainard », selon l'argot expressif, c'est la fille qui n'est pas en puissance d'homme. Léa était un trainard. Je fus son homme. Je quittai la banque.

On me comprend. Voilà comme on descend vite ! Cependant, je n'étais pas perdu. Cette vie me dégoûtait. Je pris honte. Moi, fils de famille, bachelier !... Je quittai le quartier, cherchai un métier. Je le cherchai mal, sans doute. Je fis un peu tout. Je fis des corvées aux Halles et je couchai dans les asiles de nuit.

Un jour, mourant de faim, je retournai boulevard de la Chapelle. Je retrouvai Léon.

— Je suis « sans un », lui dis-je.

— T'es un « paumé », me dit-il. Tu es « fleur ». Voilà une « livre ».

Il me donna cent francs. Et aussi un complet presque neuf.

— Un homme qui n'est pas habillé, dit-il, c'est un homme foutu. Nippe-toi, et vas « au refuge ».

Le soir, dans un dancing des boulevards, je connus Mado. Mado était blonde. Elle faisait les grands bars entre la Madeleine et l'Opéra. En ce temps-là, les affaires n'étaient pas encore bonnes aux Champs-Élysées.

En dansant avec Mado, je la serrai contre moi. Elle avait mis ses mains sur mes épaules, selon la coutume des filles de bal-musette quand elles caressent et qu'elles choisissent leur homme. J'avais compris.

— Viens, dit-elle. Je « raqu岸rai la carrière » mais j'ai une « postiche » à faire avec un homme de là-haut.

Je compris qu'elle m'associait à elle, mais qu'auparavant, elle devait avoir une explication avec son chevalier du côté de Montmartre.

L'explication fut orageuse. Elle eut lieu dans un petit bar voisin de la place Pigalle. Le grand Raoul, l'homme que Mado « laissait tomber », était un costaud aux lourdes épaules. Mado lui dit simplement :

— J'ai un autre homme.

Raoul répondit :

— Je ne cause pas aux petites filles. Sortons.

Nous nous dirigeâmes dans le passage de l'Elysée des Beaux-Arts. Je reçus là la plus belle correction de ma vie. Je me défendis comme je pus. Et Mado dut donner cinq cents francs à son ancien homme pour qu'il consentît à ne pas m'achever. J'étais « marié » une deuxième fois.

Le ménage ne tint pas. Mado rentrait ivre tous les soirs. Néanmoins, elle me laissait chaque jour quelques billets de cent francs que j'allais régulièrement perdre aux courses.

Je n'étais pas endurci dans le mal. Il m'était toujours impossible de la frapper brutalement. C'est sans doute pour cela qu'elle me quitta.

Le cambriolage du bureau de poste.

Sur l'hippodrome d'Auteuil, j'avais connu Robert, sorte de vague commis de petit bookmaker. Robert, qu'on appelait Boby, avait une femme qui « travaillait » du côté de la Porte Maillot. Lui, pendant ce temps-là, prudemment, fréquentait Montmartre. C'est dans un débit du boulevard de Clichy qu'il me dit un jour :

— Tu m'as l'air d'un petit homme régulier. J'ai une belle « commande » à te proposer.





Une nuit où je dormais sur un trottoir, près des Halles, non loin de marchands qui déchargeaient leur voiture, je fus ramassé et conduit au commissariat.

A ce moment-là, j'étais « fleur » et tout à fait « paumé », comme disait le grand Léon. J'avais couché la veille à l'abri de l'Armée du salut, mais je n'osais pas le dire. Néanmoins, ces propos me firent me hérissier. Il me rassura.

— Cette affaire-là, fit-il, c'est « du sucre ». Pas de danger de se « mouiller ».

Il m'embarqua dans un taxi et nous partîmes pour la gare de Lyon. Au buffet, il dina copieusement. Moi, je ne touchai pas à mon assiette. J'avais les jambes molles. Une sueur froide rigolait au long de mon échine. Mes mains tremblaient. Je lui dis :

— Pas de « raisiné » ?

Il ricana.

— On en descendra peut-être deux ou trois... On verra bien.

Et je ne savais pas s'il disait ça pour blaguer. Dans le train, il me fit remarquer :

— T'as pris un chapeau, moi aussi. On est moins remarqué, ça fait moins crapule.

Nous descendîmes dans une petite station à contre-voie. Nul ne nous vit. La nuit était noire. Une aigre bise soufflait.

Je suivais Bobby qui tenait une mallette à la main. Devant une maison, en face d'une église, il entra ouvrit la mallette. Des objets d'acier brillaient. C'étaient des outils de cambrioleur.

— Où sommes-nous ? dis-je.

De l'index, il me montra un écriteau où on lisait : *Postes et télégraphes*.

Puis il jeta son chapeau sur le sol. Je lui fis la courte échelle. Il atteignit le premier étage. Il colla un bloc de poix sur une vitre, la coupa au diamant, sans bruit, passa la main, ouvrit la croisée et disparut. Une seconde, il se pencha vers moi pour me souffler :

— Tout à l'heure tu me passeras la chignole et le « tourne à gauche ».

J'attendis, tremblant. Soudain, ce fut un fracas épouvantable. Puis le silence. Mais, pris de peur, je m'étais caché derrière un des contreforts de la vieille église, abandonnant sur le trottoir les outils, la chignole et même le chapeau de Bobby. Celui-ci ne tarda pas à réapparaître. Il vint vers moi menaçant.

— Tu es un « niente ! » me dit-il.

Faute d'outils, il n'avait pu forcer le coffre. Maintenant, c'était le petit jour. Impossible de continuer.

— Nous allons faire des « cassements » dans le pays, dit Bobby avec décision.

Mais aucune maison n'était isolée, ni déserte. Nous reprîmes le train, toujours à contre-voie et nous rentrâmes à Paris. Bobby me couvrait de sarcasmes et d'injures. J'étais si blême que je lui fis tout de même pitié. Il m'offrit aux halles une soupe à l'oignon. Puis il me planta là. Je ne l'ai jamais revu. J'ai cru savoir depuis que le cambriolage n'avait pas été tout à fait manqué. Il n'avait pu faire le coffre-fort, mais il avait vidé les tiroirs. Il avait tout gardé, j'avais été « fait » ! J'en suis heureux maintenant. Néanmoins, les journaux ne parlèrent jamais de l'affaire. Je crois qu'elle fut étouffée pour éviter les responsabilités d'une administration négligente.

Sauvé !... et perdu...

J'aurais voulu me sauver. Je retombai dans ma misère. Je retournai chez ma mère. Elle me refusa tout subsiste.

Les mauvais exemples sont contagieux. Pourquoi ne ferais-je pas, moi aussi, un « cassement » ? Je le voulais sans danger. Ce fut facile.

Je savais que ma mère cachait dans un secrétaire son carnet de chèques. J'en pris cinq que je découpai ainsi que les talons. Je les remplis au nom de ma mère. Et durant un mois, chaque semaine, ayant imité sa signature, j'allai toucher un billet de mille francs, un « sac », comme disaient mes amis du milieu. La cinquième fois, on me refusa le paiement. La provision était épuisée.

Il y a toujours en moi, au moment où je vais sombrer, je ne sais quel retour. Je me précipitai chez ma mère, lui avouai tout.

Elle me pardonna, avec une dignité un peu hautaine et malgré qu'elle fût sans grande ressource à ce moment-là.

Pour me sauver néanmoins, elle m'emmena dans sa propriété de campagne. Mais quand le malheur est sur un homme...

C'était l'hiver. Par distraction, dans le grand jardin, qu'on appelait avec un peu d'exagération le parc, je m'amusai à tuer des oiseaux à coups de carabine. Des gendarmes passaient. Ils me firent une contravention.

Je n'y pensai plus. Et puis la nostalgie de Paris me revint. J'y retournai. Hasard... Un soir, je rencontrai Mado. Je n'avais pas mangé depuis deux jours. Mado était « mariée ». Je lui fis pitié. Elle me donna vingt francs.

— Prends ça, ça te fera toujours un diner. J'ai une petite copine qui débute. Elle n'est pas très affranchie. Mais ce sera assez pour un demi-sel comme toi.

Et elle me donna rendez-vous pour le lendemain. Je n'allai pas au rendez-vous. Je vécus quatre jours avec les vingt francs, en cherchant une place. Le cinquième jour, je la trouvai. J'étais plongé dans un palais des Champs-Élysées. J'étais forcé de demander des acomptes durant le premier mois. Le second mois, je le touchai complet. Le gérant m'avait fait appeler.

— Vous présentez bien, vous êtes propre, vous avez de l'instruction. Voulez-vous entrer à la comptabilité ?

Je pleurai de joie. J'étais sauvé.

Le lendemain matin, je faisais joyeusement mes ablutions dans le misérable hôtel près de la Porte-Saint-Denis où je gîtai. Deux hommes entrèrent.

— Nous sommes inspecteurs de police. Nous avons contre vous un mandat d'arrestation.

Je ne comprenais pas. J'étais affolé. Que se passait-il ? La plus stupide des histoires, hélas ! L'affaire des oiseaux tués dans le parc. J'avais été condamné par défaut à trois cents francs d'amende pour chasse sans permis et en temps prohibé. Les trois cents francs en faisaient huit cents. Faute de payer, je devais faire trois mois de contrainte par corps. Je les fis à la Santé puis à Fresnes.

Je les achevais lorsque ma mère, apprenant l'histoire paya les huit cents francs. Ainsi, pour cette vécaille, j'avais connu la prison que mes fautes m'avaient épargnée. Ma place était perdue.

Le commissaire est bon enfant.

Une nuit où je dormais sur un trottoir près des Halles, non loin de marchands qui déchargeaient leur voiture, je fus ramassé et conduit au commissariat de la rue de la Reynie. Je contai toute mon histoire au commissaire, un brave homme. Il haussa les épaules.

— Je ne veux pas te « faire » pour ça, dit-il. Retourne dans ta famille.

— Je n'ose plus, monsieur le commissaire.

— Eh bien ! travaille.

— J'ai essayé, monsieur le commissaire, il n'y a pas de place pour moi.

— Va à la campagne, il faut des bras pour la terre.

Et il me remit un petit viatique.

— Merci, monsieur le commissaire. Au revoir, monsieur le commissaire.

Et incontinent, je quittai Paris. Je franchis la Porte d'Italie et me dirigeai sur la grande route. Je dormis dans un « paillis », sorte de meule de paille. C'est là que deux gendarmes en tournée m'arrêtèrent pour vagabondage.

Et voilà comment ce bon juge d'instruction d'un petit pays me disait en hochant sa tête grise :

— Ce sont vos fautes de jeunesse qui vous ont perdu !

Non, monsieur le juge, elles ne m'ont pas perdu ! Et je voudrais que vous sachiez que j'ai suivi vos bons conseils.

J'ai été condamné à huit jours de prison avec sursis pour vagabondage. Je venais

Mademoiselle, Monsieur, vous voulez vous marier ? Produisez le certificat prénuptial, s'il vous plaît !

La salle des mariages de la mairie... L'émue sous un voile de tulle et sa couronne de lis, la future épouse attend M. le maire, en fixant son regard admiratif sur celui qui, tout à l'heure, sera son mari. Lui, un peu engoncé dans son habit tout neuf, se gratte discrètement l'épaule droite, en songeant :

— Ah ! ce maudit eczéma ! je me suis tant soigné ces jours derniers pour ne rien avoir aujourd'hui, et voici mon dos et mon épaule qui pèlent ! que pensera Colette cette nuit ?

Evidemment le regard admiratif de Colette se teintera peut-être de quelque dégoût, quand elle apercevra une partie du corps de son conjoint recouverte de vésicules assez peu appétissantes, tandis que des squames se détachent d'une autre partie de son épiderme. Ce sera pour la jolie Colette, blonde et rose dans sa robe virginale, l'aimable surprise de sa nuit de noces : un mari eczémateux.

Et si, un beau jour, la jeune femme dit à son conjoint :

— Oui, tu m'as trompée dès notre mariage, tu ne m'avais pas dit, parce que tu avais pensé que peut-être cela me dégoûterait, que tu avais de l'eczéma !

Sincère, l'époux rétorquera :

— De l'eczéma, la belle affaire ! estime-toi heureuse que je n'ai pas la syphilis !

Le brave mari a raison : ne sont-elles pas nombreuses les jeunes filles qui, croyant épouser un être sain, se trouvent dans les bras d'un malade... la réciproque est vraie aussi : les hommes s'emballent vite, de beaux yeux, des cheveux abondants, une ligne sinieuse, un joli teint qui fait présager une excellente santé ! Huit jours après la noce, le mari s'aperçoit qu'il a épousé une tuberculeuse...

Car en mariage, trompe qui peut, la tromperie à l'égard de la fortune, de l'âge semble aussi naturelle que la dissimulation d'une tare physique ou morale.

— Tu ne m'as pas raconté que tu avais eu une méningite dans ton enfance ?

— Pas si bête ! mais toi, m'as-tu avoué le petit « accident » qu'une aimable conquête t'a laissé en guise de souvenir ?

Et les époux de se jeter, s'il est possible de dire, leurs misères physiques à la tête : que faire pour éviter à l'un comme à l'autre ces conséquences de leur ignorance au jour de leur mariage ? Que faire pour éviter les graves suites familiales qu'entraîne une maladie cachée dont les enfants seront les principales victimes ?

Que faire pour procréer le moins possible de ces êtres chétifs aux corps souffrants, aux intelligences médiocres ou perverses ?

Un mot vient aux lèvres : le certificat prénuptial...

Le certificat prénuptial, évocateur de situations cocasses, de conversations scabreuses...

Le certificat prénuptial, sujet de revue pour auteur en quête de la scène pimentée... M. Justin Godart vient de déposer sur le bureau du Sénat une proposition de loi tendant, pour les futurs époux, à l'obligation d'un examen médical.

« Les règles de mariage, écrit le sénateur du Rhône dans son exposé des motifs, sont codifiées, c'est un acte célébré au nom de la loi et qui a reçu d'elle son statut ; la mesure qui consisterait à imposer aux futurs époux de consulter préalablement à leur union un médecin n'a rien de plus exorbitant que la mesure qui leur impose, s'il y a un contrat matrimonial, le concours d'un notaire.

« Certains veulent que l'officier de l'état civil ne puisse procéder à un mariage que si ceux qui se présentent pour le contracter

sont munis d'un certificat médical récent attestant qu'ils n'ont aucun symptôme d'une maladie contagieuse ni aucune malformation.

« En ce cas, du certificat médical dépendra l'admission au mariage ! »

Halte-là ! le maire muni du certificat prénuptial dira gentiment à la fiancée :

— Votre futur époux est syphilitique, mademoiselle.

— Je le sais... et s'il me plaît à moi de devenir syphilitique ?

— En tout cas, vous ne le deviendrez pas légalement, je ne vous marierai pas !

— Eh bien, je le deviendrai illégalement... je serai la femme de mon fiancé sans la sanction du mariage !

Ainsi donc, le résultat le plus net du refus de marier les gens parce que malades sera une sorte de prime à l'union libre, et les enfants qui naîtront pourront être malades, mais seront de plus illégitimes : est-ce le but recherché ? Non évidemment... Alors ?

A la réflexion, M. Justin Godart juge donc que, pour commencer, il faut se contenter, pour la conclusion du mariage, d'une remise à l'officier d'état civil d'un certificat par lequel un médecin attestera que M^{lle} X... ou M. Y... se sont fait examiner par lui, de la sorte si M^{lle} X... est tuberculeuse, M. Y... ne l'ignorera pas, et si M. Y... est promis à la paralysie générale, M^{lle} X... sera prévenue.

Fort bien, mais que deviendront ces certificats prénuptiaux ? en restera-t-il trace — comme des casiers judiciaires — dans les archives ? Aimable perspective.

Imaginez un instant les archives d'une petite ville de province confiées à un vieux garçon bavard qui connaît « par cœur » toutes les tares physiques de ses concitoyens.

— Hein, croyez-vous, soufflera-t-il, la main en cornet, M^{me} Dupont, la « dame » du notaire, elle qui est si fière, eh bien ! elle a fait une fausse couche avant son mariage... elle a eu deux opérations...

— Et ce bon M. Tartempion, le bijoutier de la rue de la République, lui qui a l'air si digne... il va à Paris de temps en temps pour se faire faire des piqûres contre ce que vous pensez : il a attrapé « ça » avant son mariage en fréquentant des « demoiselles », pas étonnant que son fils soit un simple !

Comment remédier à cela ? Un avocat, M^e André Voirin, avait, l'an dernier, communiqué au groupement politique dont il est membre l'étude d'un projet sur le certificat prénuptial ; il était dit notamment que ce certificat devrait être confidentiel et que sa divulgation attirerait au délateur une peine de prison allant de six mois à cinq ans, sans application possible de loi de sursis et, en cas de récidive, un à cinq ans de prison.

M^e André Voirin prévoit, de plus, la nomination d'un médecin dénommé « docteur des mariages » qui serait chargé d'examiner les futurs époux quelque temps avant la cérémonie et de communiquer ses conclusions médicales aux seuls fiancés et à leurs familles.

La divulgation du certificat prénuptial à d'autres que les fiancés et leurs parents exposerait « le docteur des mariages » à une peine de prison, qui ne pourrait être inférieure à un an, à une amende et à l'interdiction d'exercer la médecine dans le département où le délit a été commis.

L'idée de punir l'indiscrétion relative au certificat prénuptial est excellente... la peur du gendarme n'est-elle pas le commencement de la sagesse ?

SYLVIA RISSER.

LE FAUX ET LE VRAI

Deux heures de l'après-midi.

L'avenue Junot, tout là-haut au bout de la rue Caulaincourt, est à peu près déserte.

Ici, pourtant, au tournant, vers le Moulin de la Galotte, un groupe d'hommes dont un est armé d'un appareil de prise de vues cinématographiques.

Sur un banc, près du groupe, un agent assis fume une cigarette en dédaignant de relever toute infraction aux règlements sur la circulation.

Un camion passe et s'arrête. Le camionneur descend de son siège et poliment demande à l'agent :

— Pardon, m'sieur l'agent, c'est-y que je peux rester de ce côté bien qu'il soit pair et qu'on se trouve dans un jour impair ?

Mais le camionneur n'attend pas la réponse.

Il se met à rire et, comprenant qu'il s'agit d'un agent de cinéma, s'écrie :

— Ah ! mince c'est un faux !

Le comédien rit à son tour et s'informe :

— A quoi avez-vous vu que j'étais un faux agent ?

— A quoi ? répond le camionneur...

A ce que vous n'êtes pas assez distingué.

Voilà qui fera plaisir à M. Chiappe.

Contre les mercantis de l'au-delà.

RUE Copernic, numéro 8. C'est un bel hôtel particulier, d'une sage ordonnance et construit avec équilibre. Derrière cette tranquille façade sculptée de pierres sereines habite le surnaturel.

Ce seuil s'orne d'une plaque de marbre noir, à la fois discrète et cossue, où cette officielle mention du mystère s'inscrit en belles lettres d'or :

MAISON DES SPIRITES.

C'est la cathédrale où la religion nouvelle présente à ses fidèles les miracles psychiques.

Je ne prétends pas, céans, y saluer des esprits désincarnés. J'y viens visiter des hommes de chair.

Mon vœu est seulement de leur dire : « J'ai le respect de votre croyance. Je sais les phénomènes que je crois inexplicables et je ne recule pas cependant devant votre explication. Mais je connais des coupables dont la fraude abuse votre foi. Vrais spirites que vous êtes, que pensez-vous des faux spirites ? »

Ensuite, je me laisserai guider dans l'ombre où glissent de secrètes effluves. Si je puis être convaincu, je le serai ici. Je ne le serai qu'ici. Sortirai-je spirite de la Maison des Spirites ?

J'y pénétre avec cette curiosité émue qui agrandit les yeux et les oreilles du reporter.

La meilleure enquête est seulement la plus vraie. Son mérite doit tenir dans la sèche exactitude d'un compte rendu qui défie victorieusement les artifices de la littérature.

Sur un large porche que garde une imposante statue de pierres s'ouvre la librairie, qui est aussi le vestibule de la Maison des Spirites.

Une dame infiniment distinguée sous la couronne de ses cheveux de neige veille sur une longue table chargée d'œuvres où je relève, d'un regard profane, des titres initiés : *Le Livre des Esprits*, *Le Livre des Médioms*, *Le Problème de la Survie*, *Les Phénomènes de Téléthésie*, *Au delà de la vie terrestre*, *La Réincarnation*, *La Grande Enigme*, *La Voix du Sphinx*, *Hantises*, *Hallucinations*, etc. Et enfin, *La Tombe vous parle*, qui me paraît être le dernier grand succès de la librairie spirite.

C'est là que j'attends M. Hubert Forestier. Et je me réjouis de l'attendre, parce que j'assiste, dans le plus strict incognito, assis dans un coin d'ombre, à l'arrivée et aux conversations des fervents.

Cette observation des fidèles est une excellente introduction pour ma visite au grand prêtre.

Qu'on ne croie lire en ces mots aucune ironie. M. Hubert Forestier est le président de la Maison des Spirites de France et le vice-président de la Fédération Spirite Internationale. Il est le chef d'une foi qui pénètre le monde, règne sur l'univers et compte ses adeptes par millions.

C'est par un mot précis et juste que je vous le désignerai si j'ajoute qu'il est le pape d'une des plus grandes religions de la terre.

J'éprouve le désir passionné de connaître l'aspect, le visage de celui qui porte sur d'humaines épaules le poids écrasant d'une lourde responsabilité spirituelle.

Mais j'attends son heure sans hâte, tant je goûte d'intérêt au spectacle du vestibule.

Un tableau noir, au pied de l'escalier, indique les « Travaux de la semaine ». J'y lis les jours et les heures de « Séances expérimentales ». Aujourd'hui, le programme porte une séance pour 15 heures. Il est 14 h. 45. Les spirites affluent.

J'observe leur flot.

Ce sont des femmes, dans la proportion de 90 p. 100, selon la terminologie américaine qui estime tout par pourcentage.

Si je continuais cette évaluation chiffrée, je compterais 25 p. 100 de dames vieilles ou mûres, 25 p. 100 de dames jeunes ou encore jeunes (il y a une nuance) et 40 p. 100 de femmes en deuil. Toutes appartiennent visiblement à la bourgeoisie moyenne. Les hommes manifestent une tendance vers le regard rêveur, le front extatique ou le cheveu long.

En somme, dernière proportion observée, 90 p. 100 de

Voir *Police-Magazine* n° 120.



La Maison des Spirites, 8, rue Copernic, est un bel hôtel particulier d'une belle ordonnance. (H. M.)

Au-dessous : Je m'arrête devant des peintures spirites habiles. (Collection du D^r Osty. H. M.)



gens pareils à tout le monde. Peut-être une douceur plus touchante dans le regard et dans le geste et plus d'affabilité obligeante dans l'attitude.

Mais une scène préliminaire va retenir d'un coup toute mon attention. Un monsieur vient d'entrer, un monsieur rasé, sombre et fatal, tout vêtu de noir. Un chapeau de feutre mou ombrage de ses larges bords un front plissé de rides soucieuses. Il vient faire renouveler sa carte de spirite fidèle. Mais il exhale son amertume, cependant qu'une jeune fille silencieuse timbre le quadrilatère de carton.

— Je ne suis pas content, profère-t-il... Le spiritisme n'est pas du tout ce qu'il doit être... Je renouvelle ma carte tout de même. Mais je ne suis pas content... Et je ne suis pas le seul...

Un petit monsieur alerte et brun, au cheveu rare et à la moustache brève, qui vient d'entrer en habitué et qui disparaît et reparait à travers toutes les portes, témoignant par sa promenade désinvolte qu'il est bien de la maison — de la Maison des Spirites — le petit monsieur a tendu l'oreille...

— Eh ! parbleu ! fait-il avec vivacité, si vous n'êtes pas satisfait de nous, il faut le dire. Il faut le dire tout haut au milieu de nos réunions et non point tout bas dans les coins. De quoi vous plaignez-vous ?

— Je me plains, monsieur, réplique le sombre visiteur, de ce que, sous prétexte de désincarnation, nous soyons envahis par les charlatans...

Aie... Aie... Ou'ai-je entendu ? Je m'enfonce un peu plus dans l'ombre et j'écarquille mon entendement.

— Ah ! pour ça, vous avez raison, riposte le monsieur vif et chauve. Je le dis, monsieur, dans nos réunions, dans nos comités, dans mon cours du mardi...

Le visiteur, à ces mots, se sent soudain saisi d'un respect qu'un geste matérialise. Le chapeau mou est déjà dans sa main.

— Pardon. A qui ai-je l'honneur ?

— Peu importe ma personnalité...

La modestie de la réponse et du ton laisse percer, nonobstant, la juste fierté d'un dignitaire influent.

M. Saviard, spirite éminent, auteur et conférencier favori du lieu, fait précisément la déclaration que j'attendais.

Cependant elle débute par une affirmation audacieuse qu'il me cloue effaré sur ma chaise cannée, affirmation à quoi, pour ma part, je ne souscris pas du tout.

— Monsieur, les trois quarts des spirites sont fous !...

Personne ne proteste. Chacun évidemment se place avec résolution dans le quatrième quart. Après quoi, partant de ces audacieuses prémisses, M. Saviard déplore amèrement la sottise de la crédulité publique qui précipite les êtres avides de mystère chez les cartomanciens, les devineresses, les médiums truqués, et, comme il le dit excellemment, les mercantis de l'au-delà.

Je me réjouis déjà de savoir que le faux spirite n'a pas de pire ennemi que le vrai spirite.

Je suis devant celui que je nommais tout à l'heure, en toute vérité, le pape d'une grande religion universelle.

M. Hubert Forestier ne présente pas l'apparence d'un pontife à tiare ni d'un magicien à bonnet pointu.

C'est un homme jeune, au visage net et glabre, au veston strict et correct.

Il n'apparaît pas non plus sous la forme du guérisseur qu'il fut et du médium qu'il est sans doute encore. La simplicité de son attitude et de son accueil ne décelent nul secret apparent.

Il doit à une longue collaboration avec un grand homme de bien, M. Jean Meyer, qui consacra sa fortune aux expériences spirites et aux recherches psychiques, sa haute situation présente. Encore, son accession spirituelle fut-elle embarrassée d'accidents matériels. Ce mélange de sacré et de terrestre, de l'idéal et du réel, des esprits fluides et des richesses humaines, mérite son chapitre dans l'histoire du psychisme contemporain.

Pour l'heure, je suis devant le représentant du spiritisme le plus pur. Mais un détail différencie ce sujet exceptionnel.

L'élu peut porter une étoile au front. C'est un signe particulier de l'identité céleste. J'ai nettement senti, en serrant la main de M. Hubert Forestier, ce toucher d'une fluidique et presque humide mollesse où semble se concentrer, dit-on, une vertu magnétique.

Mais j'ai remarqué surtout un point qu'interprètent les

(Suite page 15.)

MAURICE CORIEM.

CHEZ LES SPIRITES





tige était compromis à jamais. Non seulement mon prestige, mais peut-être même ma vie matérielle, car Régine avait raison. Les étrangers commençaient à désertier la ville Lumière et le temps était passé des « michetons » bourrés de dollars :

« — Banco, fis-je donc résolument, en tendant la main à Régine.

« — Banco.

« Un long baiser scella notre pacte.

« Au fond, Régine avait raison, et je dus reconnaître loyalement qu'il n'était que temps pour nous de parer sérieusement à l'avenir. J'avais dû sortir du tiroir où je les avais déposés les pauvres bijoux de Maddie, et je m'étais résigné à les vendre. C'était le seul moyen de parfaire la somme nécessaire au voyage de Régine, qui partit un soir, me laissant sur le quai, nerveux, irrité et « raide comme un passe-lacet ».

Les premiers quinze mille francs que je reçus de Caracas avec un porte-cigarette en or me furent d'un grand secours. J'allais devenir presque un clochard... Heureusement, grâce à cette brave galette, je me requinquai e., bombant le torse, flambant neuf, je recommençai à hanter le « milieu ». Je cherchais une doublarde.

« C'est dans un café de la place Clichy qu'un matin, vers onze heures, je rencontrai une ancienne amie, Suzy. Seule devant un café-crème, elle rêvait tristement.

« — Alors, Suzanne, comment va ?

« — Mal, me répondit-elle d'un ton infiniment las.

« — Et Gustave ?

« — Comment ? tu n'es pas au courant ?

« — De quoi ?

« — Mais de son « balancement » ! Tu ne lis donc pas les journaux ?

« — Des fois...

« Suzy, brusquement, saisit un journal sur la banquette. J'y aperçus aussitôt que Gustave, mêlé à une sale affaire dont l'un des héros avait été tué, avait été condamné, pour meurtre avec préméditation, à vingt ans de travaux forcés. Je fis mine de m'attrister :

« — Le voilà bon, le pauvre gars. Heureusement il s'évadera.

« — Pour s'évader, me jeta la femme, il faut du fric. Et il peut attendre longtemps s'il compte sur le mien.

« — Pourquoi cela ?

« — Parce que c'est un salaud.

« Le visage de la fille se durcit.

« — Tu connais l'affaire. Tu sais que le grand Raoul me cavalcit après, mais que, moi, je n'avais jamais marché. Eh bien, Gustave n'a pas eu confiance, et il a buté Raoul.

A l'audience, pour se laver, il a dit

Ci-contre : Régine ancienne figurante de music-hall à 350 francs par mois...

GASTON...

IX

A la poursuite de l'amour

AFFRANGIE brutalement au cours de la scène dramatique où elle avait appris la mort de Maddie, Régine ne tarda pas à faire des progrès étonnants. Ancienne figurante de music-hall à 350 francs par mois, elle avait pris, avec l'aisance que je lui avais donnée, le goût, la passion de l'argent. Un matin, après le réveil, mon amie alluma une cigarette à bout doré, puis :

« — J'en ai assez, m'assura-t-elle avec calme. Nous vivotons et, comme les temps vont devenir de plus en plus durs, je vois arriver le moment où nous en serons réduits à vivre au jour le jour.

« — A quoi veux-tu en venir, ma chérie ? demandai-je d'un air détaché ?

« — Voilà, répliqua-t-elle en jetant une lettre sur la table. J'ai reçu cette lettre d'une amie qui est au Venezuela. Elle ne travaillait pas mieux que moi ici, e là-bas elle fait de l'or en barre.

« — Tu veux partir pour Caracas ?

« — Ma foi, pourquoi pas ? riposta Régine. Tu sais que je t'aime beaucoup et que je voudrais passer avec toi une existence heureuse. Mon rêve, ce serait d'avoir un hôtel, ou une part dans une grande maison de Paris. Comme nous n'avons pas assez d'argent, le seul moyen d'amasser quelques capitaux, c'est que je m'expatrie.

« Brusquement je m'assis sur le lit, fixant mon amie d'un regard affolé.

« — Elle ne te plaît pas, ma grande idée ? insista-t-elle en lançant une bouffée de fumée odorante.

« — Mais, mon petit, ça me ferait une peine inouïe de me séparer de toi.

« — Réellement ?

Au-dessous : Je vois arriver le moment où nous en serons réduits à vivre au jour le jour.



« — Réellement.

« J'insistai, et je vous assure que j'étais sincère, car j'étais profondément épris de cette fille ardente.

« — Ta proposition est peut-être très sensée, mais tu me prends là, au saut du lit, alors que je ne m'attends à rien. Jamais je n'avais songé à me séparer de toi et...

« D'un geste de la main, elle m'interrompit :

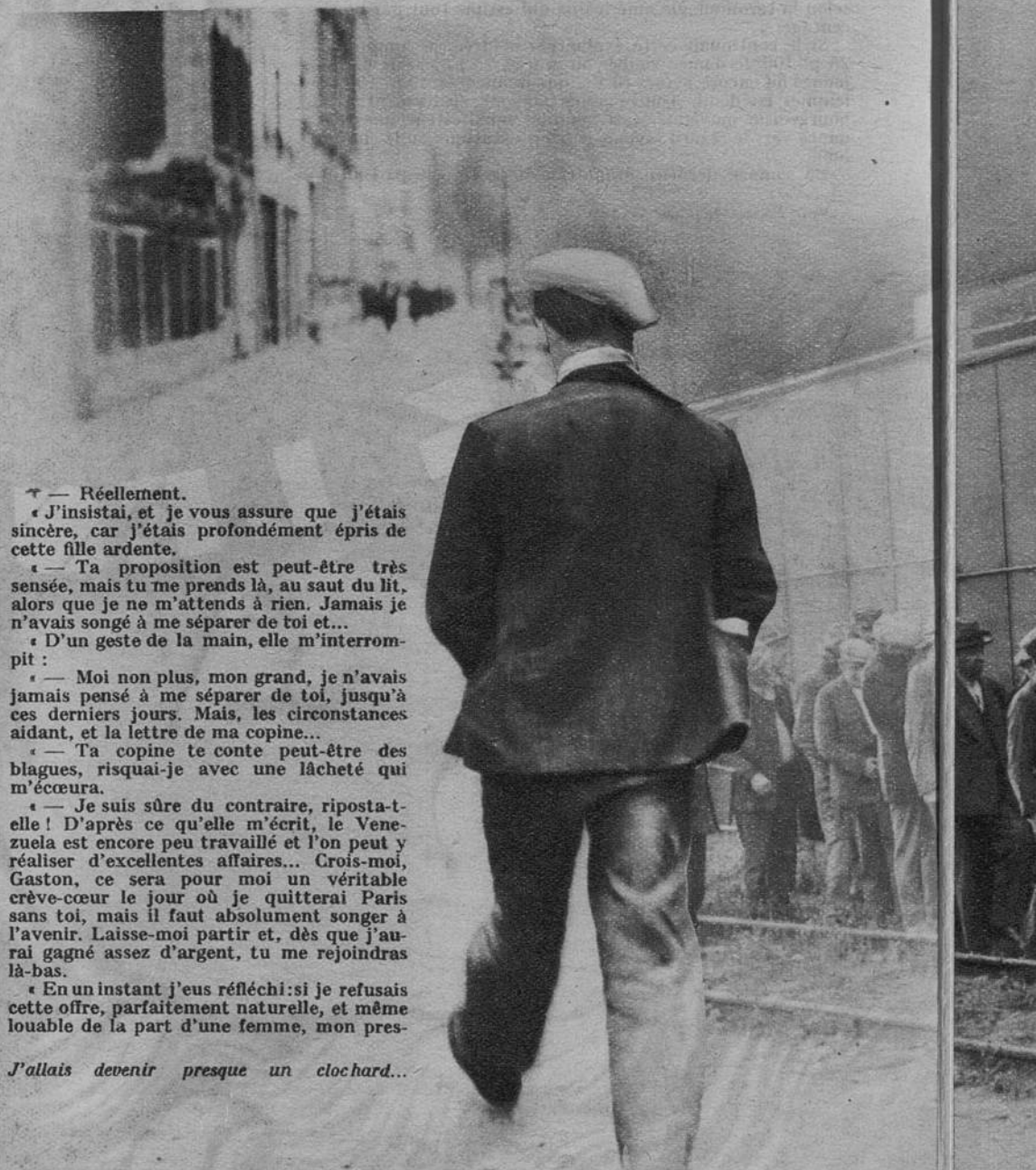
« — Moi non plus, mon grand, je n'avais jamais pensé à me séparer de toi, jusqu'à ces derniers jours. Mais, les circonstances aidant, et la lettre de ma copine...

« — Ta copine te conte peut-être des blagues, risquai-je avec une lâcheté qui m'écœura.

« — Je suis sûre du contraire, riposta-t-elle ! D'après ce qu'elle m'écrit, le Venezuela est encore peu travaillé et l'on peut y réaliser d'excellentes affaires... Crois-moi, Gaston, ce sera pour moi un véritable crève-cœur le jour où je quitterai Paris sans toi, mais il faut absolument songer à l'avenir. Laisse-moi partir et, dès que j'aurai gagné assez d'argent, tu me rejoindras là-bas.

« En un instant j'eus réfléchi : si je refusais cette offre, parfaitement naturelle, et même louable de la part d'une femme, mon pres-

J'allais devenir presque un clochard...



au juge que c'était moi qui l'avais poussé à descendre Raoul.

« — Et ce n'était pas toi ?

« — Bien sûr que non. Moi, quand j'en ai eu marre des « vanes » qu'il m'envoyait au sujet de Raoul, je lui ai dit : « Casse-lui la figure ! » Mais je ne lui ai jamais dit de le « buter ». Il ne faut pas confondre.

« Évidemment, je comprenais Gustave ; je le voyais, entre ses deux gardes, essayant par tous les moyens de s'en tirer au meilleur prix. Mais je comprenais aussi Suzy, que cette accusation aurait pu mener loin si elle avait été prouvée.

« — J'ai déjà fait deux mois de Saint-Lago, poursuivait-elle, avant d'avoir mon non-lieu, et je me suis fait agonir par le bêcheur (1) et l'avocat, qui ont fait semblant de croire les bobards de Gustave et qui en ont profité pour me traiter de tout !

« Je coupai les confidences que Suzy allait entreprendre :

« — Tout cela, c'est du fini. Maintenant, Suzy, que vas-tu faire ? Tu as toujours vécu avec un homme...

« — Oh ! je pourrais peut-être m'en passer, assura-t-elle, agressive.

« Je pris sa main aux ongles sanglants.

« — Voyons, Suzy, ne te fâche pas. Tous les hommes ne sont pas des dégonfleurs comme Gustave. Il y en a de bons.

« Doucement, je passai mon bras autour de sa taille :

« — A vingt-trois ans, tu ne vas pas te torturer le cerveau au sujet d'un homme que tu n'aimes pas, tu le dis toi-même. Tu vas tout de suite sourire et me laisser, de gré ou de force, te remonter le moral en t'emmenant, tout d'abord, faire une petite virée à la campagne, dans ma baignole. Allons, c'est dit ?

« Et, sans lui permettre de protester, je payai les consommations et l'entraînai.

« Un quart d'heure plus tard, nous roulions sur la route de la Pyramide, en direction de Joinville... Le soir, elle acceptait de devenir ma femme... Encore une fois, les jours s'annonçaient beaux...

« Une lettre, une petite lettre de rien du tout, devait, quelques jours plus tard, bouleverser le cours de ma vie.

« La voilà, cette babillarde de malheur. Je l'ai toujours gardée.

Par-dessus la table, Gaston nous tendait un feuillet qui avait été mauve et qui, décoloré par le temps, sali par l'usage, déchiré à tous les plis, avait pris la couleur affreuse des mauvais souvenirs.

« Mon cher Gaston, lûmes-nous, tu as dû croire après mon premier envoi que je t'aimais toujours. Cela n'est pas, et je dois te dire que, quand je me suis décidée à te quitter pour venir ici, je n'avais plus envers toi les sentiments de nos premiers temps. Tu vois, je suis franche. Je t'ai beaucoup aimé,

(1) L'avocat général.

mais je t'ai aussi jugé, et je sais qu'avec toi jamais je n'aurai de position parce que tu as la tête d'un enfant et que tu te figures que ça durera toujours, mais, moi, je sais que si on ne met pas des sous à gauche quand on est jeune, après c'est trop tard.

« Je t'ai envoyé de l'argent et un souvenir, le mois dernier, parce que je ne voulais pas que tu restes sans le sou, après m'avoir donné ton argent pour que je vienne ici. Maintenant, c'est fini entre nous : je quitte le « business » pour me marier avec un homme d'ici qui a une position et qui m'emmène loin de Caracas, pour demeurer dans un pays où personne ne me connaît.

« — Sûrement je t'aimerai moins que je t'ai aimé, mais au moins j'aurai une position, et on ne peut pas tout avoir dans la vie, l'amour et tout. Aussi, moi, j'ai choisi, et j'espère bien que je ne serai pas malheureuse avec lui. Je penserai quelquefois à toi comme je te demande de penser quelquefois à moi, mon cher Gaston.

« Je sais que tu n'auras pas de peine à trouver une autre femme. Aussi je ne m'en fais pas pour toi, et je te souhaite que, toi aussi, tu te fasses une bonne position.

« N'oublie pas que je t'ai beaucoup aimé. Au nom de notre mariage, je te demande de ne pas m'en vouloir et de penser sans rancune à celle qui a été ta petite femme pendant longtemps.

« RÉGINE. »

— J'eus du mal, reprit Gaston, à déchiffrer cette épitre : les lettres dansaient devant mes yeux. Je ne pouvais croire à cette catastrophe. Comment ? Régine, ma femme, ma femme aimée, — oui, aimée, je le dis sans fausse honte, — me jouait un pareil tour. Non, c'était impossible. On avait dû la forcer à écrire cette lettre, l'obliger à tracer ces phrases sèches... J'échafaudais les pires hypothèses pour expliquer ce lâchage brutal. L'envie de fuir me saisit. Je n'avais qu'un ami à qui je pouvais conter ma peine : c'était Raymond... En quelques enjambées je descendis l'escalier, sautai dans ma voiture. Quelques instants plus tard, j'étais avenue des Ternes.

« Le concierge était dans sa loge.

« — M. Raymond n'est pas sorti ? lui jetai-je.

« Entendant ce nom, le concierge, qui triait son courrier, tourna brusquement la tête.

« — Si, fit-il sèchement.

« — Il n'est pas en voyage ?

« — Si.

« Je m'étonnai. Le ton me semblait plus sec encore.

« Cependant je questionnai encore :

« — Je suis un de ses amis. Savez-vous quand il rentrera ?

« Cette fois, à mon intense stupéfaction, l'homme répondit par un ricanement.

« — Non, je n'en sais rien.

« — Merci tout de même, fis-je. Peut-on vous demander si vous savez son adresse ?... Je voudrais lui écrire... ou même tâcher de le rejoindre, s'il n'est pas parti trop loin.

« Le concierge, à ces mots, éclata franchement de rire. Il hoqueta :

« — Le rejoindre ?... Vous voudriez le rejoindre ?... Ah ! là là ! Elle est bien bonne !... Mais, mon garçon, votre ami Raymond voyage à l'heure actuelle vers Marseille, dont le Parquet l'a réclamé, confortablement enfermé dans un wagon cellulaire !

« Je me sentis pâlir.

« — Sans blague, soufflai-je.

Quand, une heure plus tard, Suzy rentra, elle me trouva bouclant mes valises.



...VRAI "MAC"

« — Mais oui, sans blague, riposta l'autre... « M. Raymond », que tout le monde ici prenait pour un représentant en bonneterie, « M. Raymond » n'était qu'un salopard, qu'un marchand de viande.

« — Bon, murmurai-je, merci du « tubard ».

« Quand, une heure plus tard, Suzy rentra, elle me trouva bouclant mes valises !

« — Mais qu'est-ce que tu fais là ? demanda-t-elle.

« — Tu vois : mes bagages.

« Elle pâli sous son maquillage.

« — Tu pars en voyage ?

« — Je ne pars pas. Nous partons.

« Elle s'effara :

« — Où cela ?

« — Pour l'Amérique.

« — Mais tu es fou !

« — Nullement. Nous partons pour le Venezuela. Tu sais bien comme moi qu'il y a là-bas des combines épatantes.

« Elle riposta, d'une voix soudain rauque :

« — Je les connais, tes combines. Tu veux me fourrer en maison !... Mais sois bien persuadé que je n'y entrerai pas, ni à Paris ni ailleurs... Quant à aller à Caracas, poursuivait-elle, pas si bête : vois-tu que Gustave s'évade et que je le retrouve là-bas !

« Brusquement, je fus sur elle, les mâchoires durcies.

« — Tu penses ce que tu viens de dire ?

« — Mais...

« — Eh bien, ma chérie, je te prie de peser tes paroles. Si tu oses me dire que tu crains Gustave dans un coin où je me trouve près de toi, c'est comme si tu me disais que Gustave est plus costaud que moi. Or, ça, je ne peux pas l'avaloir !

« Je fis suivre ce petit discours d'une gifle retentissante, suivie aussitôt d'une seconde. Puis je continuai d'un air mauvais :

« — Écoute. Je n'aime pas le genre de « vanne » que tu viens de m'envoyer. Enfonce-toi bien ça dans la tête. Tu n'y vas pas seule, en Amérique ; tu y vas avec moi. Et tant que tu seras à côté de moi, tu n'auras rien à craindre de personne. Compris ?

« — Oui, fit-elle... Je n'ai pas voulu dire que...

« — Moi je l'ai pris comme ça, et je t'ordonne de ne pas recommencer. Sans quoi...

« Je levai encore la main. Suzy, dans un grand geste de crainte, se cacha la tête dans les bras. N'étant pas un de ces hommes qui cognent à tout propos, j'étais d'autant plus redouté quand je frappais :

« — Alors, demandai-je, tu viens avec moi ?

« — Bien sûr.

« Je laissai retomber ma main.

« — Tu m'aimes ?

« Les lèvres de Suzy se collèrent aux miennes. Un baiser acheva de la vaincre.

(A suivre.) HARRY GREY et CHRISTIANE HUBERT.

— Votre ami Raymond voyage à l'heure actuelle vers Marseille, confortablement installé dans un wagon-cellulaire.



Souvenirs d'un beau passé... Ici Mrs. Vanderwell est photographiée parmi des indigènes du Brésil, tandis qu'elle recherchait le colonel Fawcett, disparu quelques années auparavant.

A droite : Depuis la mort mystérieuse de Vanderwell, Jim Farris est resté le capitaine du yacht Carma, qu'il s'approprie, sous la direction d'Aloha Vanderwell, à conduire vers de nouvelles destinations. Le voici étudiant un projet de voyage avec sa fiancée Ruthe Loucks.

Au-dessous : Margaret Hall, sœur d'Aloha Vanderwell, compla aussi parmi les habituées du yacht Carma, dont elle suivit toutes les randonnées dans les mers du Sud. Margaret Hall est une pêcheuse convaincue.

L'ÉTRANGE L'ÉTRANGE

NEW-YORK

(De notre correspondant particulier.)

QUE M. Vanderwell, dont certains disaient qu'il s'appelle en réalité Valarian Tlec-zinski, ait été tué, à bord de son yacht magnifique *Le Carma*, par un de ses étranges invités, voilà qui, à Los Angeles pas plus qu'à New-York, n'aurait eu de quoi soulever l'émotion de l'Amérique.

Mais le drame lui-même est autrement complexe. C'est ce qui explique la foule des curieux qui, moyennant la modique somme de deux francs, viennent visiter le *Carma* et la chambre du crime. On calcule que la veuve de celui qu'on appelait « le capitain » a, dans cette affaire, ramassé plusieurs millions de dollars.

Guy le Tatoué (que d'autres connaissent sous le nom de « Guy le Bouclé »), un étrange gangster, très beau garçon, qui commença par être modèle chez les sculpteurs, puis se fit inscrire, avec une jeune femme blonde, pour une « croisière Vanderwell », a été arrêté. Il nie obstinément, mais la police est convaincue qu'elle tient en lui l'assassin du « capitain ».

Drame de la jalousie... admettraient volontiers les policiers. Mais les policiers n'ont-ils pas intérêt à bâtir un roman dont l'issue logique aurait de quoi calmer l'opinion publique ?

Il est facile de raconter, en effet, que Vanderwell, amoureux de la jolie compagne du gangster, lui aurait fait la cour de façon si pressante que... Guy le Tatoué aurait cru devoir intervenir. Discussion, bataille, un coup de feu... Plus de Vanderwell !

Mais cette thèse est d'une simplicité excessive. Elle est de celles que l'on impose volontiers au bon public, quand il y a des secrets plus lourds à cacher. Certes, nous n'irons pas jusqu'à dire que Guy le Tatoué ait été le docile instrument d'une terrible vengeance. Certes, nous n'insinuerons point que la belle blonde a depuis longtemps fait ses preuves en matière d'espionnage international. Mais... Mais levons un coin du voile, en nous attachant quelque peu à la personnalité, à l'existence même de la victime.

Un étrange globe-trotter.

Vanderwell, depuis plusieurs années, était sous la haute surveillance de la police. D'abord, il était exact que, naturalisé Américain, il fût d'origine polonaise. Sa fortune, son immense fortune ne lui avait été procurée que par l'espionnage.

Espionnage pour le compte de qui ? On ne le saurait trop dire. De plusieurs pays sans doute... Vanderwell a mis sur plusieurs tableaux. Il en est peut-être mort.

Vanderwell, depuis que nul « pays sérieux » n'était en guerre, était devenu explorateur et chasseur. Avec sa femme, Aloha Vanderwell, il alla tourner des films dans la brousse africaine, au Congo. Il traversa la Chine, visita les pygmées. Il mena, par les jungles les plus extraordinaires, un camion six tonnes.

Son épouse, qui certainement est la femme au monde qui a le plus voyagé, écrivait ses souvenirs, tuait des bêtes féroces, usait de sa beauté et de son pouvoir sur les indigènes pour en obtenir le libre passage. C'était un curieux couple, très libre d'allures, mais que des liens secrets tenaient unis, et, parmi eux, l'amour et le goût du risque.

A peine le cadavre de Vanderwell a-t-il été plongé aux flots froids de la mer californienne qu'Aloha parle de reprendre la route des croisières, à bord du yacht, et de « continuer l'œuvre » du mari mort. D'ailleurs, la plupart des « clients » sont restés à bord et attendent impatiemment de cingler vers le large, parce que, disent-ils, « ils en ont assez de la curiosité des gens ».

De fait, reporters et photographes se sont acharnés sur le *Carma* et sur ses hôtes. De la pomme du mât aux cales, tout a été décrit, filmé, photographié ; et quant aux occupants du yacht (dont plusieurs portent la seyante vareuse d'équipage) ils ont eu à subir les questions les plus saugrenues, les interrogatoires les plus variés.

Toute la personnalité du globe-trotter s'enveloppa toujours d'un copieux mystère !

D'abord, Vanderwell n'avait pas de domicile : il avait un yacht !

Un yacht... Rien de plus commode pour des gens qui n'aiment pas étaler leur vie au grand jour !

De ci, de là, au hasard de sa fantaisie (les mers sont si grandes !) on vogue. On se déplace constamment, on va d'un pays à l'autre ; on tire sa révérence à tel ou tel port quand on en a assez. On peut même aborder des criques inconnues, y jeter l'ancre...

Que Vanderwell aimât la mer d'un grand amour pur, c'est certain. Il a fait des voyages inouïs, à bord de ce *Carma* qui changeait facilement de nom, de couleur, de pavillon et d'équipage.

Vanderwell, qui se donnait pour un « philanthrope aigri », cherchait la terre du bonheur, une île utopique où l'on eût vécu dans le plus simple appareil, les femmes étant à tous et les enfants appartenant à la communauté.

En même temps, il faut bien être pratique. Vanderwell recevait des invités payants. D'aucuns ont prononcé, à propos de ses croisières, le nom de « partouzes ». De fait il y eut à bord, et fréquemment, des scènes d'orgies très caractérisées, et poussées jusqu'à un point que réprouve la plus élémentaire morale. Mais l'espoir globe-trotter, en conviant de jolies femmes à bord pour le plaisir de riches désœuvrés, pensait d'abord à lui. Vanderwell fut avant tout un séducteur, et bien qu'il ne fût plus tout à fait jeune, le mystère qui l'entourait, le regard quasi insoutenable de ses yeux gris, l'étrange attirance qui émanait de toute sa personne, amenèrent dans sa cabine, de leur plein gré, à peu près neuf sur dix de ses passagères.

Comment procédait Vanderwell ? Oh, c'était très simple. En ces temps de crise...

Une annonce paraissait dans les journaux :

« CROISIÈRE dans les mers du Sud. Pour x dollars, un mois de paradis à bord d'un yacht privé. Places en nombre limité. Se faire inscrire, etc. »

Et Vanderwell donnait son adresse en même temps qu'une photographie du *Carma*.

Le yacht, très grand, pouvait accueillir une quarantaine de passagers, en plus de Vanderwell, de ses invités gratuits et des marins. A chaque volontaire, le millionnaire-espion réclamait près de 4 000 francs. Ainsi faisait-il figure de mécène, tout en voyageant « à l'œil ».

Guy le Bouclé et sa jeune compagne avaient ainsi versé, chacun, une somme rondelette.

Tout le monde était-il content à bord ? La réalité correspondait-elle aux félicités annoncées à l'extérieur ? Pas complètement sans doute, puisque, dans chaque escale, Vanderwell laissait du monde... mais en gardant l'argent, bien entendu.

Pendant, une exception avait été faite en faveur d'un nommé Jim Farris, qui était fait engager, étant capitaine au long cours, comme commandant du yacht. Ce Jim Farris, qui était d'âme tendre, rencontra sur le pont une jeune étudiante de New-York, la gentille Ruth Loucks. Il en devint amoureux ; elle tomba dans ses bras ; bref, ils devaient se marier au retour de la croisière. La mort malheureuse de Vanderwell a retardé tous ces beaux projets ;

VIE... MORT...

Ci-dessus : Une autre photo du *Carma*. — Le « capitain » tient la barre de son navire.

Au centre : Voici une photo, prise durant la guerre, sur le front français, de l'étrange Vanderwell, qui d'ailleurs ne porta qu'exceptionnellement le costume de capitaine.

Au-dessous : Les deux enfants de Vanderwell, le petit Nile (à gauche) et la petite Valvi (à droite), occupaient une chambre voisine de celle de leur père, à bord du yacht fatal. Ils entendirent la détonation et virent leur père mort.





Le Carma
est au repos.

mais, par décision d'Aloha Vanderwell, Jim Farris garde sa casquette et ses galons pour les futurs voyages. Ruth Loucks reste avec lui, jusqu'à ce qu'une bienheureuse escale les mette en présence d'un pasteur. Ce sont vraisemblablement les seuls qui puissent se féliciter d'avoir mis les pieds à bord du yacht mystérieux si curieusement fréquenté par des êtres « en marge ».

Malgré tout, on ne saurait dire que sa clientèle fût de mauvais aloi, puisque l'on y compta le lord anglais Edward Montagu, second fils du duc de Manchester, une actrice connue de Broadway, miss Georgia, Eugena Nobel, star de cinéma, et *tutti quanti*.

Il est plus vraisemblable de croire que certains passagers, qui s'embarquaient sérieusement pour voir les îles du Sud, se rendaient compte, rapidement, qu'ils s'étaient fourvoyés dans une espèce de maison close nautique. Les gens « respectables », donc, à la première occasion, regagnaient la terre et reprenaient la route de l'Amérique, salués par les adieux ironiques de toute une jeunesse de Priapes et de Bacchantes.

Vanderwell, pour servir tout ce monde (il avait beaucoup de célibataires et d'étudiants), avait recours à des servantes. Servantes d'un genre un peu particulier, puisqu'elles payaient leur place comme les autres. Mais sans doute trouvaient-elles à bord quelques petits dédommagements...

Vanderwell les voulait belles, très belles même, et point trop farouches. Il les chapitrait lui-même avant le départ, et sans doute réclamait d'elles cette prérogative qui, sous le nom du droit du seigneur, fut l'apanage des heureux barons du moyen âge.

Cependant, l'attrait qu'éprouvait, à l'égard du beau sexe, le millionnaire-espion n'était point peut-être fondé sur une simple admiration esthétique et des préoccupations d'art. Vanderwell avait beau dire « qu'il était infiniment plus agréable d'être entouré de frais et jeunes visages », ceux qui le connaissaient bien ne pouvaient oublier qu'au Nouveau Mexique, en 1917, il avait été arrêté pour traite des blanches. Et d'ailleurs relâché plus tard.

Vanderwell, marié trois fois, divorcé trois fois, avait évidemment une grande expérience des femmes. Mais aucune de ses successives victimes ne sembla trop lui en vouloir. On ne pouvait rien lui reprocher, en dehors de ses infidélités répétées et cons-

tantes. Sa seconde femme avait conclu avec lui le plus étrange des pactes : Pendant cinq ans, Vanderwell ne devait embrasser, en présence de l'épouse officielle, aucune des rivales. Autrement dit, il fallait mettre des formes à l'adultère.

Vanderwell, ayant donné sa parole, la tint scrupuleusement. Mais, les cinq ans écoulés, et sans autre avis, il mit à la porte celle qui lui avait valu de tant se contraindre.

Un bien étrange personnage, en vérité ! A la fois généreux et sans scrupules, rêveur et débauché, vicieux et sensible, hermétique et enfantin...

Saura-t-on jamais le vrai mot de sa fin tragique ? On le soupçonne d'avoir trafiqué de stupéfiants, fait la contrebande de l'alcool et des armes, pourvu de jolies filles certaines maisons d'amour d'Asie mineure, transformé son *Carma* en salon de thé... spécial, espionné et trahi divers maîtres... Que de choses pour un seul homme !

Aventurier de grande envergure ? Certes. Et cependant, quelle fin misérable, peu digne de son suspect génie !

Les circonstances du drame.

Les circonstances du drame furent tout à fait étranges. C'était un soir. Un phonographe, dans la chambre de Vanderwell, jouait un air hawaïen. Le *Carma*, à toute petite allure, moteur réduit, cinglait dans la baie de Long Beach. C'était une promenade, rien qu'une promenade avant le grand départ pour l'île fantasmagorique des mers du Sud...

Le capitaine Vanderwell, très gai, fumait cigarettes sur cigarettes et conversait avec ses invités. A la nuit tombante, le yacht vint aborder au quai de Long Beach, et une échelle fut jetée de terre. Mais nul, parmi les occupants du bateau, ne descendit à terre.

Le phonographe, à présent, égrenait un fox-trott, sur un rythme sautillant et rapide, ce que les Américains appellent « rythme de jungle ».

Le capitaine Vanderwell entra dans sa cabine, située à l'avant, y resta seul. Il feuilletait des publications illustrées, accoudé au piano.

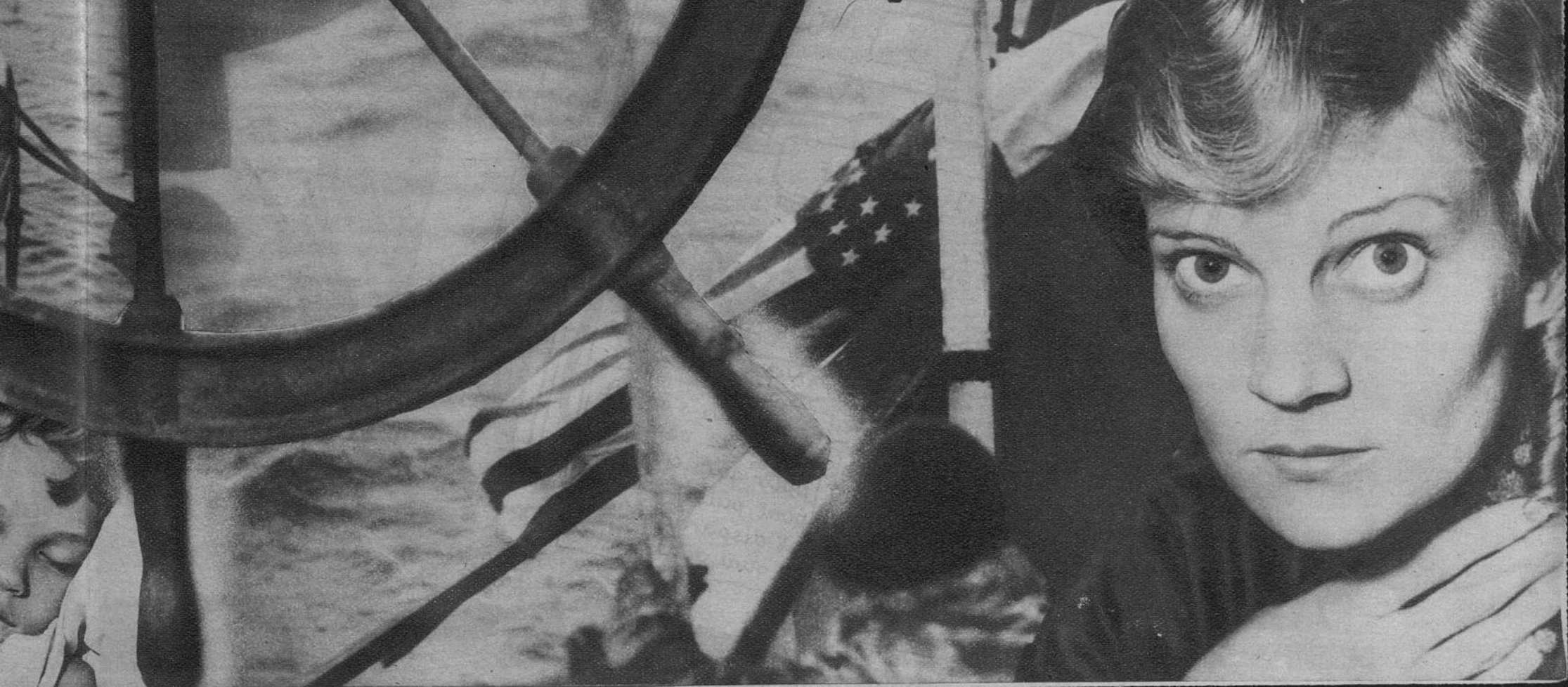
C'est alors que, parmi les mesures syncopées de la musique, on entendit un coup de revolver. Tout le monde se regarda avec surprise. L'ingénieur naval Cuthbert Wills, qui se trouvait assez près, à ce moment, de la cabine du globe-trotter, se précipita le premier. Et il aperçut « un homme vêtu de gris » qui se sauva par un escalier de fer, sur le pont, monta quatre à quatre l'échelle et disparut dans la nuit sur le quai.

Se penchant par la trappe qui se trouvait

La cérémonie d'immersion du capitaine Vanderwell fut profondément émouvante.

Un portrait, en premier plan, de Mrs. Vanderwell, dont le rôle, dans le drame qui fit d'elle une veuve, a peut-être été plus grand qu'on ne se l'imagine généralement.

DU "CAPITAINE" VANDERWELL



De haut en bas :

Une des raisons pour lesquelles le témoignage de l'aviateur De Larm n'est guère retenu par la police ? Parce que des divergences importantes ont été constatées entre le témoignage de De Larm et celui de sa femme Isabel (à gauche).

Juanita De Larm, l'une des filles de l'aviateur indien, a été elle aussi interrogée longuement à propos de l'affaire Vanderwell.

L'homme qui détient peut-être la clef du mystère : l'aviateur indien De Larm, chez qui Guy le Bouclé affirme avoir passé la nuit du crime. Edouard De Larm, homme de réputation assez douteuse, a été longuement interrogé.

Voici « Guy le Bouclé » devant les enquêteurs. Le meurtrier présumé porte le « costume gris » dont parla tout de suite l'ingénieur accusateur.



Voici devant les enquêteurs, revêtus pour la plupart du seyant uniforme du bord, quelques personnes qui se trouvaient à bord du Carma le soir tragique. Au premier rang, de gauche à droite, Mary Parks, Mary Fulop, Edmund Serawski, Marion et Louise Smith.

ouverte, contrairement à toutes habitudes, Cuthbert Wills vit Vanderwell gisant à terre, recroquevillé sur lui-même, près du piano. Il y avait du sang sur le sol.

L'ingénieur, aussitôt, se précipita dans la cabine. Mais la mort avait fait son œuvre. Vanderwell avait été atteint d'une balle dans le dos, qui s'était vraisemblablement logée en plein cœur. Il avait été foudroyé.

La police, aussitôt alertée, chercha quel pouvait être ce fameux « homme en gris ». Elle fut un peu gênée dans ses investigations par le fait que, sur la demande expresse de M^{me} Vanderwell, le corps du mystérieux yachtman fut immergé dès le lendemain au large de Long Beach. De ce fait, il n'y eut pas d'autopsie possible ; et, à bord du navire, nul ne semblait la désirer.

Le chagrin de M^{me} Vanderwell fut fort convenable ; mais malgré tout il restait celui d'une femme forte, à qui l'habitude de chasser le lion en a fait voir bien d'autres.

La cérémonie de l'immersion fut fort dramatique. Un témoin l'a décrite ainsi : « La mer était démontée, un vent

froid soufflait et rabattait des rafales de pluie. Le corps du globe-trotter, dans un linceul blanc, drapé d'un drapeau américain jusqu'à hauteur de la poitrine, fut placé sur une planche, au-dessus des vagues mugissantes. Un clairon sonna, pour le suprême adieu des marins. Devant l'équipage, en surtoit et bottes de caoutchouc, devant les « invitées » en pleurs, avec un bruit lugubre, le cadavre plongea dans les flots.

Tout de suite, le boulet de plomb attaché aux pieds de Vanderwell entraîna le corps vers les profondeurs. Cependant, le drapeau s'était dénoué et il flotta un long instant sur les vagues.

A ce moment, M^{me} Vanderwell vacilla sur ses jambes, tomba à genoux en pleurant et défaillit. Quand elle put relever la tête, une dernière vague roulait la bannière étoilée, qui disparut à son tour.

Comment en vint-on, là-dessus, à soupçonner Guy le Bouclé du meurtre du millionnaire ? Par un concours étrange de circonstances. D'abord, Guy était toujours habillé de flanelle grise ; ensuite, la nuit du crime, il n'était pas à bord ; et il était le seul dans ce cas-là.

Enfin, sans pouvoir porter un témoignage absolument affirmatif, Cuthbert Wills déclara aux policiers que l'homme qu'il avait vu fuir avait toute l'allure de Guy...

Il affirma ensuite, avec force notamment : — S'il s'agissait d'une chose moins importante, je n'hésiterais pas une seconde à dire que c'est Guy que j'ai vu sortir en courant de la cabine de Vanderwell, après le coup de feu. Mais la chose est trop grave pour que je puisse invoquer une certitude.

Guy, dont les antécédents sont assez suspects et qui, d'autre part, n'a pu indiquer où est passée son amie blonde, disparue depuis le soir du crime, déclara avec tranquillité aux enquêteurs :

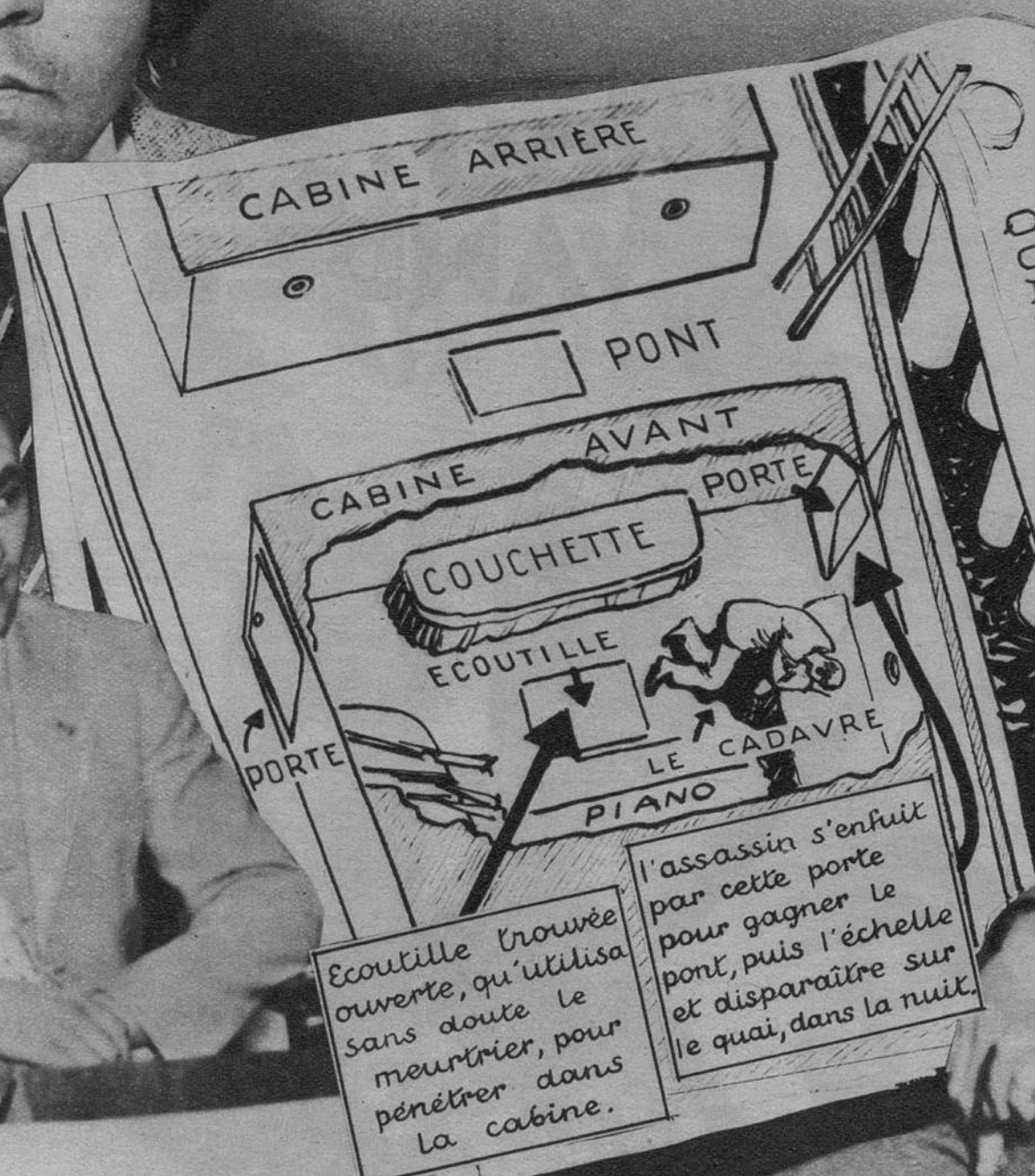
— J'ai un alibi irréprochable. Il est exact que, la nuit du crime, j'étais à terre et que j'étais le seul dans ce cas-là à bord du Carma. Mais j'ai passé la soirée tout entière chez mon ami De Larm, qui peut en témoigner, ainsi que ses filles.

Edouard de Larm... Un aviateur, d'origine indienne, marié, père de deux enfants. Suspecté de contrebande d'alcool par la voie des airs, et mêlé à quantité d'autres aventures pas davantage reluisantes, Edouard De Larm était tenu à l'œil, depuis longtemps, par la police locale. Pilote de ligne, il habite Glendale, près de Long Beach, et il est lié avec Guy d'une vieille amitié qui remonte à « certains dangers courus ensemble ».

Convoqués devant le juge, De Larm et sa famille attestèrent sur l'honneur que Guy avait passé chez eux la nuit du crime, qu'il avait dormi dans la chambre d'amis (Suite page 11.) JOHN PEARSON.

Cuthbert Wills, ingénieur nautique à bord du Carma, qui faisait marcher le phonographe au moment du drame, fut le seul à apercevoir « un homme en gris » fuyant par l'échelle du quai presque aussitôt après le coup de feu. Cuthbert Wills affirme que cet inconnu ressemblait fort à Guy le Bouclé.

Le schéma indique comment le meurtrier perpétra son crime. Le fait que l'assassin sortit par la porte de la cabine située le plus près de l'échelle atteste qu'il connaissait parfaitement les lieux.



Ecouteille trouvée ouverte, qu'utilisa sans doute le meurtrier, pour pénétrer dans la cabine.

L'assassin s'enfuit par cette porte pour gagner le pont, puis l'échelle et disparaître sur le quai, dans la nuit.

LE ROI SE TAIT

LONDRES

(De notre correspondant particulier.)

Le caporal Deamley appartenait au premier régiment des Fusiliers de Leicester. C'était un très beau garçon, athlétique et carré d'épaules, qui était le champion de boxe du régiment en même temps qu'un joueur de rugby aux qualités connues.

Des cheveux blonds, des yeux clairs, un perpétuel sourire sur les lèvres, Deamley passait pour l'un des plus joyeux et des plus francs parmi les « Tommies » de Leicester.

Il avait pour ami un tambour, qui se nommait Ellis. On ne les voyait jamais l'un sans l'autre. Ellis était un gaillard d'excellente famille, qui s'était engagé par désespoir d'amour, et qui recevait assez fréquemment d'importants subsides de sa famille. Ces jours-là, c'était la bombance, dans les cabarets et à la cantine d'Aldershot, où se trouvait le régiment.

Un jour — c'était en 1923 — Ellis toucha un mandat de deux livres. C'était la richesse ! Il convia aussitôt son ami Deamley à les entamer, sinon à les « finir », avec lui. Voici les deux hommes partis bras dessus bras dessous à la cantine. Ils s'offrirent là quelques whiskies et plaisantèrent longuement avec les servantes, surtout avec une nommée Dolly, que l'on disait pas trop farouche.

Après une heure passée là à rire et à boire, les deux hommes — en gaieté mais nullement ivres — partirent ensemble.

Le soir, à l'appel, Ellis n'était pas là. On interrogea Deamley. Il dit, avec le plus grand calme, qu'il avait laissé son ami dans les bosquets d'Aldershot et était rentré seul.

Le lendemain, pas d'Ellis. On commença à s'émouvoir, le tambour était un garçon sérieux, incapable de fugue ou de désertion. On fit des recherches.

Les soldats devaient trouver peu après le corps du malheureux Ellis dans un massif de fusains. Il avait été étranglé.

Les soupçons se portèrent tout aussitôt sur le caporal, qui comparut longuement devant les enquêteurs. Avec un sang-froid extraordinaire, Deamley se défendit pied à pied. Il maintint sa première version énergiquement. Oui, il était sorti avec Ellis de la cantine ; oui, il avait accompagné celui-ci quelque temps. Mais ensuite ils s'étaient séparés. Et Deamley était rentré seul à la caserne.

On allait peut-être le croire, tant son accent et son ton étaient ceux d'une sincérité, quand les officiers remarquèrent à un poignet de Deamley plusieurs égratignures visiblement produites par des ongles.

— Et cela ? demanda-t-on. Deamley s'efforça de dire qu'il s'était blessé en démontant la culasse de son fusil. Le levier ne voulait pas fonctionner ; puis, tout d'un coup, il avait cédé et accroché au passage l'épiderme.

Obstinés, les enquêteurs firent l'expérience. Deamley, imité à reproduire l'accident avec son mousqueton, n'y parvint pas. Toutes les pièces jouaient fort bien.

Alors, Deamley finit par avouer. Il avait tué son camarade, dans la nuit, sauvagement, pour lui voler les quelques shillings qui lui restaient...

Crime sans excuse, que rien ne pouvait légitimer. Les servantes de la cantine vinrent dire que les deux hommes n'étaient ni l'un ni l'autre en état d'ivresse ; l'examen du corps d'Ellis attestait qu'il n'y avait pas eu de bataille, résultat d'un empoisonnement, d'une colère quelconque. Non ! Deamley avait froidement et maladroitement « supprimé » son meilleur ami.

L'aveu du crime, fait par le caporal, fit passer un frisson d'épouvante dans le prétoire en même temps que d'indignation. D'une voix qui ne tremblait pas, Deamley raconta la scène du crime.

— Nous marchions côte à côte, nous tenant par l'épaule et chantant. Tout à coup, j'ai réfléchi qu'il devait avoir encore près d'une livre sur lui.

« Alors, sans rien dire, je lui ai mis les deux mains au cou. Ellis s'est pris à rire et m'a dit : « Tu veux me tordre le cou ? Je ne suis pas un pigeon. » Mais moi, je serrais, je serrais ! Il s'est débattu tant qu'il a pu, puis est tombé sur le sol, où je l'ai tenu encore serré deux ou trois minutes. Je craignais qu'il ne se relevât, se sauvât en criant. Mais il était bien mort.

« Alors, je l'ai fouillé, j'ai pris son argent, son briquet, ses clefs de cantine, et j'ai porté le cadavre, sur mon épaule, jusqu'au bosquet voisin.

La sentence des juges ne pouvait faire de doute pour personne. Soulevés d'horreur devant ce récit, les juges ne pouvaient s'imaginer que ce soldat correct, aux traits de fille, au sourire candide, avait pu commettre un forfait dénué de toute excuse valable. Deamley, à l'audience, avait fait plutôt bonne impression ; quelques paroles de repentir étaient attendues de tous. Mais cette hideuse confession entraîna un vote unanime : la peine de mort.

Deamley serait livré au nœud coulant du bourreau, qui, chose curieuse, s'appela alors, lui aussi, John Ellis.

Deamley, sans sourciller, écouta la sentence, qui se compliquait de dégradation militaire. Quand on lui demanda s'il avait quelque chose à ajouter, il dit d'une voix ferme :

— Non. J'ai commis un crime. Il est juste que je l'expie.

La grâce de Deamley fut rejetée par Sa Majesté le roi George, l'avocat du caporal assassin n'ayant pu invoquer qu'un cas de « folie temporaire ». Or, nul ne parut moins fou que Deamley à l'audience...

Le bourreau prépara donc, dans la cour de la prison, sa sinistre machine. Il passa au suif son nœud coulant, sortit de son enveloppe le voile noir qui entoure la tête des suppliciés anglais, fit fonctionner, avec un mannequin, la potence.

On sait — permettez-nous cette parenthèse — que la pendaison britannique n'est pas, à proprement parler, la pendaison classique du moyen âge. Au lieu de hisser le condamné vers le ciel, une trappe se dérobe sous ses pieds. Le résultat est tout différent, le supplice moins cruel. Car le poids du corps, tombant brusquement de trois mètres, désarticule les vertèbres du condamné, qui est tué presque sur le coup, et ne connaît pas d'agonie prolongée. Ce perfectionnement est aussi une mesure d'humanité.

Les fonctionnaires de la police, seuls admis à l'exécution, s'étaient rassemblés dans la cour. Une pluie fine tombait, c'était l'aube. Sous la potence, les aides avaient disposé le cercueil de bois blanc, amené par un fourgon, dans lequel on couche, sitôt la mort constatée, le supplicié débarrassé de la « hart ».

Le réveil du condamné fut une chose simple et tragique. Deamley, qui habituellement dormait à poings fermés, avait été, par on ne sait quel pressentiment, tenu éveillé la nuit entière. Le garde, qui veille nuit et jour sur les condamnés à mort, l'avait entendu parler tout seul et l'avait vu plusieurs fois, par le judas, en train de prier, à genoux, sur le carreau malgré ses chaînes.

Le personnel de la prison trouva Deamley debout, simple et courageux comme il l'avait été devant le tribunal. Il dit :

— C'était certain, Sa Majesté, ne pouvait pas me faire grâce. Je n'ai pas la moindre excuse. Au moins saurai-je mourir en brave. Je suis demeuré un soldat.

Il se livra alors aux aides, qui lui coupèrent les cheveux très haut sur la nuque, comme il est de rigueur. Ceci fait, on lui lia les mains derrière le dos.

Deamley voulait refuser le voile noir mais on lui dit que c'était la règle, et il s'inclina.

L'aumônier de la prison lui prodigua les derniers encouragements, et le lent cortège se mit en marche.

Il fallait, pour l'ex-caporal encadré de geôliers et des aides de John Ellis, descendre deux escaliers avant de se trouver dans la cour où la sinistre machine élevait son entre-croisement de poutres. On ne liait les pieds du condamné qu'au pied de la potence.

Silencieusement, Deamley avait déjà descendu un escalier, quand un gardien essoufflé, dégringolant les marches quatre à quatre, vint dire un mot à l'oreille du directeur de la prison.

— Halte ! fit celui-ci. Faites entrer le condamné dans cette pièce et attendez un instant !

On réclamait d'urgence, au téléphone, le directeur. Quelqu'un, au bout du fil, de la part de Sa Majesté Impériale et Royale, venait dire : « que Deamley devait réintégrer sa cellule et ne pas être pendu. » Le directeur, sceptique, réclama des éclaircissements. On ne les lui donna point. L'aide de camp se borna à dire :

— Un fait nouveau, dans le cours de la nuit, est venu à la connaissance du roi George. La peine est commuée. Dans quelques heures, vous aurez l'avis officiel.

Le directeur, craignant l'audace d'un mauvais plaisant, insista encore. Il fallut se rendre à l'évidence : c'était bien du palais royal de Buckingham que venait la communication, et elle offrait toutes garanties désirables.

Il ne restait plus qu'à ramener Deamley dans sa cellule. L'ex-caporal ne dit pas un mot, quand il apprit qu'il ne serait pas pendu ; et il n'y eut même pas l'ombre d'un sourire sur son visage.

— Vous l'avez échappé belle, dit le bourreau Ellis, mais je suis content pour vous. Vous n'avez pas l'air d'un mauvais garçon. Ça m'aurait fait de la peine de vous envoyer dans l'autre monde.

L'ex-caporal le regarda.

— Mais vous êtes venu pour rien !

— Peu m'importe ! rétorqua le bourreau.

Peut-être, dès ce moment-là, Ellis, qui devait se suicider plus tard (il finit par s'égorger, après avoir voulu s'empoisonner, puis se pendre) était-il déjà hanté par des visions de cauchemar. Les fantômes de ceux qu'il avait exécutés lui apparaissaient la nuit et venaient lui reprocher son acte. Il en devint aux trois quarts fou, et sa mort ne surprit personne.

Mais quel était le « fait nouveau » ? Cela demeura, pour tous, une énigme.

Beaucoup de gens ont tenté de percer son mystère, ils n'y sont pas parvenus.

Pour qu'en pleine nuit, à trois heures du matin, on (mais qui, au fait ?) ait osé réveiller Sa Majesté Impériale et Royale, pour qu'on ait obtenu d'elle un recours en grâce refusé deux jours plus tôt, il a fallu que la nouvelle fût d'importance et susceptible d'éclaircir le drame d'un jour absolument inattendu. Certains ont pensé au chapelain de la prison, rompant le secret de la confession au nom des lois supérieures de l'humanité, et révélant au roi George V, à la dernière seconde, le mobile exact d'un crime qui n'avait pas le vol pour cause, et que Deamley venait à peine de lui avouer.

Il fallut, en tout cas, une circonstance extraordinaire pour que l'appareil de la justice fût ainsi mis en échec, par l'effet d'un revirement sans exemple dans l'histoire judiciaire de l'Angleterre.

Le roi sait, mais jamais il n'a parlé. Deamley — depuis six ans au bagne — sait aussi : il n'a pas prononcé un mot, n'a jamais connu un instant de lassitude, d'abandon, de confiance.

Alors ?... Alors on en est réduit aux hypothèses. Bien des curieux, bien des détectives se sont penchés sur le drame, plus complexe certes qu'il n'en a l'air.

Deamley, c'est évident, s'est laissé accuser de « crime ayant eu le vol pour mobile ». Or, il n'a pas tué Ellis pour quelques shillings. La vérité est ailleurs.

Parmi les conjectures « possibles », voici celles auxquelles se rallient aujourd'hui les chercheurs, penchés depuis dix ans sur l'étonnante énigme.

On a envisagé, d'abord, l'hypothèse d'un crime passionnel d'ordre spécial.

Deamley et Ellis étaient liés d'une amitié très grande, très intime peut-être. La nuit fatale, à la cantine, Ellis plaisait longuement avec la jolie Dolly. N'y eut-il pas, ensuite, sous la froide lumière de la lune, une « explication » ? Deamley, jaloux, emporté par la colère, n'aurait-il pas étranglé alors celui qu'il accusait de le trahir ?

La clémence du roi George, dans ce cas, s'expliquerait ainsi. Sa Majesté, informée de la véritable cause du drame, aurait su gré à Deamley de n'avoir jamais, au cours de l'enquête ou devant le jury, fait état, même pour se défendre, d'une tare qui eût pu jeter quelque discrédit sur l'armée britannique ? Des liaisons de ce genre sont plus fréquentes en Angleterre et en Allemagne que chez nous... D'autre part, le roi aurait estimé que la pendaison, dans un cas aussi particulier, n'eût pas été une punition. Peut-être même, au contraire...

Une autre thèse, à laquelle se rallient également de nombreuses personnes, est celle-ci.

Deamley avait une sœur, une jeune fille de seize ans, pour qui Ellis se sentait un penchant certain. Le tambour aurait-il séduit la jeune fille et refusé de l'épouser ? Deamley aurait-il tué le séducteur ? Se serait-il tu, ensuite, pour éviter le scandale, pour permettre à sa sœur, le cas échéant, de se marier le front haut ? C'est aussi possible que vraisemblable. Et là encore le geste de clémence se concevrait...

Les ans sont passés, les ans passeront... On ne saura jamais la clef de l'effroyable aventure. Un homme est mort, un autre expie. Le roi se tait.

JIM WALL.

L'ÉTRANGE VIE, L'ÉTRANGE MORT DU « CAPTAIN » VANDERWELL

(Suite de la page 10.)

et ne s'était nullement absenté de la nuit.

Ce témoignage unanime aurait dû suffire à mettre Guy le Bouclé hors de cause. Mais on peut relever différentes anomalies et un manque de concordance évident entre les dépositions des filles, de l'épouse et d'Édouard De Larm. Au surplus, le pilote est considéré comme de moralité douteuse ; et enfin, la jeune femme blonde, compagne du meurtrier présumé, a disparu sans que Guy puisse fournir une explication quelconque de cette fugue.

Les policiers estiment que Cuthbert Wills a bien vu, et que Guy, homme à tout faire, a reçu une importante somme d'argent pour « supprimer » Vanderwell, à qui il n'avait, personnellement, aucune raison d'en vouloir. C'est autour de cette hypothèse que gravite actuellement l'affaire ; et on est assez enclin à penser, en Amérique, que la police remettra Guy en liberté, si elle obtient de lui l'aveu discret que l'on espère.

D^r René MARTIAL

La vie sexuelle dans le mariage

ÉDITIONS MONTAIGNE - 12 fr.



LA CIRCULATION A ROME

À Paris, place de l'Opéra, l'agent préposé à la circulation sur ce carrefour entre tous périlleux a été doté d'un belvédère. Il avait été déjà précédé de l'agent monté, transporté depuis place de la Concorde (il paraît que les Parisiennes distribuaient tant de sucre au cheval de l'agent, qu'il en risquait le diabète).

Mais revenons-en à des constatations plus sérieuses.

À Rome, les agents spécialisés dans le service de la circulation, et qui portent un casque colonial du plus bel effet en même temps que des gants d'une blancheur immaculée, sont installés sur une borne spéciale, assez large pour qu'ils n'aient pas le souci de l'équilibre, et d'où ils peuvent voir les voitures que leur geste stoppe ou libère à volonté. De cet espèce de mirador qui vous garde un petit air de colonne artique, le brave « flic » romain peut tout à son aise régler le trafic : mais qu'il ne s'avise jamais d'oublier l'étrénesse relative de la plateforme sur laquelle il doit évoluer ! Car il n'y a pas de garde-fou ; et l'on a tôt fait de se casser une jambe.

Enfin, ne croyez-vous pas qu'il est des moments où l'agent transalpin, frôlé par les ailes des automobiles, doit craindre de se faire enlever de son piédestal pour une chute ultra-rapide ?

La roche Tarpéenne n'est pas loin du Capitole...



Le buveur invétéré PEUT ÊTRE GUÉRI EN 3 JOURS s'il y consent. On peut aussi le guérir à son insu. Une fois guéri, c'est pour la vie. Le moyen est doux, agréable et tout à fait inoffensif. Que ce soit un fort buveur ou non, qu'il le soit depuis peu ou depuis fort longtemps, cela n'a pas d'importance. C'est un traitement qu'on fait chez soi, approuvé par le corps médical et dont l'efficacité est prouvée par des légions d'attestations. Brochures et renseignements sont envoyés gratis et franco. Écrivez confidentiellement à :

Remèdes WOODS, Ltd. 10, Archer Str. (189 B.A.) Londres W.1.



M. Jean Causeret, le sympathique préfet des Bouches-du-Rhône que sa maîtresse, Germaine Huot, a assassiné à Paris. (H. M.)

La fin tragique de M. Causeret

créer autour de Germaine Huot une atmosphère de mystère. Et pourtant, comme il arrive souvent en pareil cas, la réalité était tout autre. Plus exactement, si quelques détails de la vie de l'élégante Parisienne restaient obscurs, ses principes mêmes n'avaient rien d'étrange.

Née dans une pauvre famille d'ouvriers, Yvonne-Germaine Huot n'avait pas tardé à comprendre que le travail de l'usine ne lui procurerait jamais ce que sa nature précoce lui faisait, toute jeune encore, ardemment désirer : les toilettes, les bijoux, les fourrures que portaient les grandes dames de l'époque, ces grandes dames qu'elle voyait, le soir, lorsqu'elle venait jusque sur les boulevards avec sa brave femme de mère.

Alors, tout doucement, elle avait fait son chemin. A l'étudiant pauvre avait succédé le fils de famille, puis le jeune héritier, le riche commerçant ou industriel, l'homme politique, le prince. Un souverain même, paraît-il...

Toilettes, bijoux, fourrures, elle avait eu tout ce qu'elle voulait. C'était été ensuite la luxueuse limousine. Enfin l'hôtel particulier, avec sa nombreuse domesticité, mais aussi obligations, ses inconvénients, ses lourdes charges. De là à la gêne, il n'y avait pas loin, en passant par les dettes, les emprunts, les hypothèques. D'autant plus que l'irréparable outrage des ans diminuait rapidement chez les courtisanes toutes chances de se « retrouver ». C'est le sort réservé aux femmes du demi-monde qui n'ont pas su mettre de côté le capital capable de leur assurer une honnête retraite : La misère, l'horrible misère, d'autant plus pénible à subir qu'on a été riche, gâtée, adulée.

..

Au début de ce mois de mars 1933, Germaine d'Anglemont ne connaissait pas encore la misère. Mais la proche voisine de cette dernière, la gêne, était là. Celle qui avait fait les beaux jours de Paris occupait, au n° 8 de l'avenue du Parc-Monceau, un petit appartement composé d'une entrée, de deux pièces et d'une salle de bains. Autrefois, ce n'était pour elle qu'un pied-à-terre, un nid de passage. Maintenant elle en avait fait son domicile. L'hôtel particulier de la rue de la Faisanderie était à vendre, vainement, depuis deux ans, au prix de cinq cent mille francs. Mais les créanciers avaient dessus plus de trois cent mille francs d'hypothèques. L'avenir était dur pour elle, lourd de nuages, si l'on considérait que Germaine Huot n'avait plus à compter que sur la générosité d'un très vieil ami, M. Jean Causeret, qui l'avait connue à la fin de la guerre.

M. Jean Causeret, après une brillante carrière administrative, était devenu secrétaire général du gouvernement de l'Algérie, puis préfet des Bouches-du-Rhône. Marié, père de deux enfants, sa liaison ne s'expliquait pas. Passion ? Caprice ? Pas même, assurément une vieille habitude, une faiblesse qu'il n'avait pas osé anéantir brutalement. C'était pourtant cette faiblesse, anodine en apparence, qui devait plonger dans le deuil une honorable famille.

..

Dès le début de l'après-midi, le 7 mars, les locataires de l'immeuble et les concierges, les époux Pirard, s'aperçurent qu'il se passait dans la maison quelque chose d'inaccoutumé.

Vers une heure on vit sortir de chez elle M^{me} d'Anglemont, affolée, qui prit en courant la direction de la place où se dresse la statue d'Honoré de Balzac.

— Que se passe-t-il ?
Tous ceux qui virent ce départ précipité se posèrent la même question et attendirent.

Pas longtemps d'ailleurs. Dix minutes plus tard, on voyait revenir, toujours aussi

pressée, la toujours élégante M^{me} Huot, dite d'Anglemont.

Puis ce fut l'arrivée devant la porte d'une ambulance automobile. Une nouvelle sortie de M^{me} d'Anglemont, pâle, défaite, qui faisait des gestes désordonnés et qui chuchota une courte phrase à l'oreille du chauffeur, en même temps qu'elle lui glissait un billet de banque dans la main. Entre temps deux messieurs étaient arrivés qui avaient à la main une petite valise et que la concierge connaissait de vue, parce qu'ils étaient docteurs et qu'ils avaient déjà soigné M^{me} d'Anglemont.

Mais que venaient-ils donc faire ce jour-là puisque la locataire du petit pied-à-terre n'était pas malade ?

On le sut bientôt, lorsqu'un inconnu, ayant frappé à la porte de la loge, demanda :

— Chez M^{me} d'Anglemont, je vous prie ?
Il ajouta, croyant que l'on savait déjà :
— Je viens pour l'accident.

C'était le Dr Paul, médecin-légiste. Dans l'appartement, M. Guillaume, l'habile commissaire divisionnaire de la police judiciaire, accompagné d'un inspecteur, étudiait minutieusement le théâtre du drame.

Au milieu de la chambre à coucher, entre le lit et la cheminée, le cadavre de M. Jean Causeret était étendu. La balle qui l'avait tué, entrée par la partie gauche du thorax, était ressortie du côté opposé, suivant une direction presque horizontale, touchant l'aorte, perforant les poumons. Du sang éclaboussé un peu partout prouvait qu'une assez longue agonie avait précédé la mort.

Affalée sur un fauteuil, M^{me} d'Anglemont sanglotait, qu'essayait de réconforter une amie et voisine.

Quelle tragédie venait de se dérouler ? Cela, on ne le saura peut-être jamais.

..

Tout au plus est-il possible, pour le moment, de reconstituer en partie les faits qui suivirent le crime. Car crime il y a, de l'avis de M. Roussel, juge d'instruction, chargé de cette trouble affaire.

A treize heures quinze environ, Germaine Huot, dite d'Anglemont, sort de chez elle. Elle se précipite au téléphone le plus proche et prévient successivement les docteurs Moguilewsky et Serge Rabinovitch qu'un accident vient de se produire chez elle.

— Venez vite, je vous en supplie ! crie-t-elle dans l'appareil.

Le Dr Moguilewsky et le Dr Rabinovitch accourent aussitôt, ce dernier après avoir envoyé une voiture ambulance au domicile de sa cliente. Leur hâte est d'ailleurs inutile : M. Jean Causeret, mortellement blessé, ne va tarder à expirer. Il n'y a plus rien à faire. C'est pourquoi, lorsque l'automobile d'une clinique de Neuilly se présente avenue du Parc-Monceau, M^{me} d'Anglemont la renvoie-t-elle en versant au chauffeur le montant de sa course.

Et dans l'appartement où gît le corps du brillant et mondain préfet des Bouches-du-Rhône, les visites se succèdent. M^{re} Maggan, l'habituel avocat de Germaine Huot, a été prévenu, qui, à son tour, a mandé M. Camille Picart, député des Vosges, une relation de la meurtrière. C'est ce dernier qui préviendra le préfet de police et le ministre de l'Intérieur de la mort tragique de M. Jean Causeret. Pendant ce temps et jusqu'à l'arrivée de la police, celle qui tout le monde, malgré ses explications entrecoupées de sanglots, commence à considérer comme une meurtrière n'a cessé de gémir sur l'affreux malheur qui la frappe. Il faudra pourtant qu'elle raconte ce qui s'est passé lorsque seront là MM. Pressart, procureur de la République, Roussel, juge d'instruction, et les policiers du quai des Orfèvres.

..

— Messieurs, voici. Il y a longtemps, bien longtemps, plus de dix ans, que je suis la maîtresse de M. Jean Causeret. Au début, tout allait très bien et je me rendais quelquefois à Marseille pour le retrouver ; depuis qu'il avait été nommé là-bas. Mais, depuis un certain temps, j'avais l'impression qu'il voulait rompre avec moi et, pour essayer de me rassurer sur ses sentiments à mon égard, je l'avais fait suivre par une agence privée. Quelle triste révélation m'était destinée ! Alors qu'on venait de me téléphoner qu'il sortait d'un grand magasin du boulevard Haussmann, lui-même me jurait qu'il arrivait

Les reporters attendent devant la maison du crime, pendant que la justice opère la reconstitution du drame. (R.)



La meurtrière, Germaine Huot, quittant l'immeuble où elle a assassiné M. Causeret. (W. W.)

en droite ligne du ministère de l'Intérieur

« Je lui ai dit :

« — Ce n'est pas gentil, mon petit, de me mentir comme cela !

« Il a insisté et c'est alors que, fâchée j'ai pris, pour l'effrayer, un des deux revolvers qui sont placés dans le tiroir de ma table de nuit. Car j'ai peur, dans cet appartement où je vis seule. Que s'est-il passé ensuite ? Je ne saurais le dire. Au moment où je le menaçais, pendant qu'il me tournait le dos, il a fait brusquement volte-face et j'ai tiré, machinalement, involontairement. C'est un geste malheureux. Ah ! oui, très malheureux !

Ainsi fut racontée, tout d'abord, la façon dont trouva la mort M. Jean Causeret. Mais, le soir-même, dans les locaux de la police judiciaire, la meurtrière changea de version :

— Non, dit-elle cette fois-ci, je ne vous ai pas bien dit, tout à l'heure, comment les choses se sont passées. Lorsque mon ami s'est retourné vers moi, il a heurté du bras le revolver que je tenais à la main et le coup est parti. Mais je suis certaine de ne pas avoir appuyé sur la gâchette ; cela, je peux le jurer.

Ce n'était donc plus, d'après elle, qu'un accident.

Les détails abondaient :

— Pendant que je le menaçais, je lui disais :

« — Tu vois, Jean.

« Il m'a répondu, avec une certaine nervosité :

« — Ne joue donc pas comme cela avec les armes à feu.

« Et il a eu un geste pour m'écartier le bras, en même temps que le coup partait. Je crois qu'il a poussé un cri, mais je n'en suis pas certaine. Affolée, je le regardais qui se tenait le côté à deux mains et qui me disait :

« — Ça me fait mal !

« Puis il a fait deux pas vers le canapé, mais n'a pu y parvenir et s'est écroulé sur le sol, en se tordant de douleur. Je lui ai dit :

« — Ne bouge pas, je t'en supplie. Je vais appeler le Dr Rabinovitch, qui te guérira.

« Je me suis précipitée au téléphone, ai prévenu le Dr Rabinovitch, le Dr Moguilewsky. Hélas ! leurs soins furent inutiles.

Au cours des interrogatoires qui suivirent, M^{me} d'Anglemont, que le juge d'instruction avait inculpée d'homicide par imprudence, ajouta quelques précisions à ses premières déclarations. Elle indiqua qu'immédiatement après ses coups de téléphone aux médecins, l'idée lui était venue de prévenir M. Camille Picart, qu'elle connaissait depuis longtemps et auquel elle avait parfois recours pour obtenir une carte d'entrée à la Chambre des députés.

Il n'en fallait pas plus pour que l'on parlât d'un énigmatique personnage qui aurait assisté au drame ou même y aurait pris une part active.

..

Les mobiles du meurtre ? On ne se les explique pas. Est-il possible pour une femme comme Germaine Huot, de se montrer jalouse d'un homme qu'elle ne voyait qu'à de rares intervalles ? D'un homme marié qui ne pouvait vivre avec elle ? De même il est difficile d'admettre qu'une question d'intérêt est intervenue au cours de cette courte et tragique discussion qui devait se terminer par la mort de M. Causeret.

Actuellement, il est préférable de ne pas conclure. Une femme est en prison. Une veuve et des orphelins pleurent le disparu. M. Roussel, juge d'instruction, cherche la clef du mystère, la vérité, que l'on soupçonne, mais dont on ne peut encore garantir l'exactitude. La sagesse commande d'attendre.

GÉO GUASCO.



A-T-ON TRAHI A BELFORT ?

BELFORT
(De notre envoyé spécial).

C'est un homme petit, légèrement replet, au teint rose. Son regard est perçant, sur sa poitrine s'étalent une demi-douzaine de décorations, dont la Légion d'honneur.

Cet homme se conduisit en héros pendant la guerre; depuis il poursuivait la carrière des armes. Le capitaine Georges Frogé, officier d'intendance, avait toujours été cité en exemple; or, depuis plus de six mois, des officiers refusent de lui serrer la main, des regards se détournent de lui, on chuchote sur son passage et on s'éloigne à sa vue...

Le capitaine Frogé était tout simplement accusé du plus grand crime que puisse commettre un soldat, on le soupçonnait d'avoir trahi la France pour le compte de l'Allemagne.

Les journaux, voici quelques jours, s'emparèrent de cette information sensationnelle. Frogé eut aussitôt des partisans, mais certains laissèrent également planer le doute.

Que s'était-il passé? Qu'elle était la vérité? Nous allons tenter de répondre le plus clairement possible à ces deux questions, bien que, dès qu'il s'agit d'une affaire d'espionnage, tant d'intérêts rentrent en jeu, intérêts obscurs, intérêts qui nous échappent, qu'il est difficile d'affirmer d'une façon absolument certaine quoi que ce soit.

Rappelons déjà les faits.

En octobre 1931, Frogé arrive en garnison à Belfort. Il s'installe avec sa femme et ses deux enfants dans une modeste maison, 5, rue du Repos, tout près de la cathédrale.

Frogé a été nommé à Belfort comme officier d'intendance. Aussitôt il prend son service. Ses compagnons de travail sont : le colonel Alexandre, le commandant Deranque, le lieutenant Courtois et le sergent Van Gist.

Il se met au labeur consciencieusement et mène une existence calme, rangée de bon père de famille.

Belfort est d'ailleurs une ville où les plaisirs sont rares. C'est une ville au climat rude, fièvre de son passé glorieux, elle ne vibre, et tristement, que lorsqu'elle entend parler de danger.

Quelques temps après son arrivée, Frogé s'aperçoit de la disparition d'un document ayant trait aux menées communistes dans

Enfin, dans les premiers jours de cette année, il est appelé à Belfort. Deux policiers l'y attendent, l'inspecteur Oswald et le commissaire Mondanel, de la Sûreté générale.

Dans les locaux du commissariat spécial, il apprend enfin les raisons de tant de mystère.

On le soupçonne, ni plus ni moins, d'avoir trahi.

L'officier s'insurge, nie, repousse toutes les accusations.

Ce sont les heures les plus douloureuses de sa carrière. Douze heures durant il est entendu comme « témoin ». Il a été cuisiné, harcelé de questions, il a fait face victorieusement à l'attaque, mais il s'en retourne chez lui rompu, abattu, découragé, indigné... lui un espion!... Le sang lui monte à la tête.

Résumons les accusations.

Premièrement, Frogé aurait lui-même volé le document dit « communiste ».

Deuxièmement, il aurait reçu deux mystérieuses lettres recommandées, adressées à lui à l'intendance et expédiées d'Allemagne.

Troisièmement, il aurait, en en prenant des photographies, divulgué le plan de ravitaillement de la région de Belfort en cas de conflit.

Frogé nie, bien entendu. L'affaire d'espionnage, et elle est grave, existe, ceci n'est pas à mettre en doute, mais Frogé doit-il y être mêlé? C'est ce que nous allons voir.

Frogé, qui est actuellement d'une fébrilité que les événements rendent trop compréhensible, me disait :

— Oser m'accuser, moi! C'est une calomnie... il y a un dossier contre moi, paraît-il, mais on ne veut pas me le montrer. Je suis sûr qu'il est insignifiant... Réfléchissez, après six mois d'enquête, car voici plus de six mois qu'ils me guettent, s'il y avait quelque chose, ils m'inculqueraient... Or ils me considèrent toujours comme témoin... Non, il n'y a rien, mais qu'ils ne laissent pas planer cet affreux doute au moins...

Voici en effet un argument, mais il ne suffit pas.

Revenons en arrière. En octobre 1931, Frogé rentre donc à l'intendance de Belfort. Mais quelle intendance est-ce là!

Les secrétaires, dont on entend trop souvent les rires énervés, portent bas de soie et manteaux de fourrures. Dans ce bureau,

l'armoire des semaines durant... me dirait-on.

Et voici Frogé qui arrive. Il essaye alors de rétablir un peu d'ordre et de discipline. Il compulse les livres et que découvre-t-il? La disparition, en 1929 et 1930, de plus d'une trentaine de mandats-pensions assez importants. Jamais plainte n'avait été portée. De l'argent pouvait disparaître, personne ne le signalait.

Il faut même croire que, lorsqu'il mit à jour cette petite « histoire », il s'attira quelque inimitié...

Frogé à partir de ce jour fait figure de l'empêcheur de danser en rond.

Des officiers ont des maîtresses, des amies; lui vit paisiblement... Les employés civils qui travaillaient à leur fantaisie sentent une poigne plus ferme. Ne peut-on supposer que Frogé s'est fait un tel ennemi qu'il ne recule devant rien pour se venger et tenter de perdre l'officier? Il y a une histoire d'espionnage, il en a eu vent, qu'à cela ne tienne, il fera l'impossible pour que Frogé paraisse y avoir trempé.

Il pourrait y avoir une autre explication, car les principales dénonciations sont venues d'Allemagne. Georges Frogé a un frère, Christian Frogé, récemment encore capitaine, qui fit et fait peut-être encore partie du 2^e bureau. Or, il se pourrait qu'on ait confondu les deux frères, et qu'un service d'espionnage étranger croyant abattre Christian ait abattu Georges.

Mais cette hypothèse paraît moins vraisemblable que la première, car les moyens employés pour perdre Frogé sont trop « grossiers ».

Ce sont eux qui font le mieux apparaître l'innocence de l'officier, à laquelle il est difficile de ne pas croire malgré toute la prudence dont il faut faire montre dans ces sortes d'affaires.

Premièrement. Pourquoi serait-ce Frogé l'auteur du vol du document « communiste »? La pagaye existant au bureau permettait à bien d'autres de le dérober. Pourquoi est-il le seul inquiété? Parce qu'il fut le premier à s'en apercevoir et à porter plainte? Il y a un argument tout aussi convaincant en sa faveur. Ses opinions politiques sont absolument contraires aux communistes. Enfin pourquoi l'inquiéter lui et ne même pas interroger à fond cet employé civil aux opinions extrémistes que l'on a vu à deux reprises au moment de la disparition du document, à onze heures du soir, dans les locaux de l'intendance?

Deuxièmement. A la réflexion, quelle importance peut-on réellement attacher aux lettres destinées à Frogé et adressées à l'intendance?

Frogé espion aurait-il eu la maladresse de recevoir de la correspondance dangereuse à son bureau même? Un espion aurait-il eu intérêt à se faire adresser dans le bureau des lettres au nom de Frogé alors que celui-ci aurait pu parfaitement les ouvrir?

Tout ceci tient de la supercherie. C'est un procédé grossier et sans valeur. D'ailleurs, les deux lettres, Frogé ne les a jamais eues entre les mains et c'est un inconnu qui émargea au registre du vaguemestre et les mit dans sa poche. Frogé arrivant toujours le dernier au bureau, il était facile de trafiquer dans sa correspondance.

L'officier, par la voix de son éminent avocat, M^e Jean-Charles Legrand, a depuis porté plainte, pour vol de lettres, contre inconnu.

Enfin, une troisième lettre arriva, signée Kohler; celle-ci, Frogé l'eut entre les mains. Mais qui donc aurait eu la maladresse de l'écrire, alors que depuis quelques jours l'enquête était officiellement connue de tous.

On m'a chuchoté, il est vrai, que celle-là émanait du 2^e bureau. C'était « pour voir » ce que ferait Frogé! Frogé l'a tout simplement portée au juge d'instruction.

Maintenant on reproche à Frogé de trop habilement se défendre! Qu'aurait-on dit s'il avait étouffé la lettre!

Ces épîtres écrites sur un ton ridicule-ment énigmatique ne semblent être en définitive que l'œuvre malhabile de ceux qui avaient juré la perte de l'officier.

Troisièmement. L'accusation de divulgation du plan de ravitaillement paraît basée sur des faits tout aussi fragiles.

On a connu cette divulgation en interceptant un rapport du contre-espionnage allemand. Dans ce rapport figurait également le nom de Frogé.

Mais n'oublions pas que quatre fois déjà le plan avait été divulgué, plan chaque fois transformé, et ceci bien avant l'arrivée de Frogé à Belfort.

Précisons une fois de plus que ce document secret était à la portée de tous et que si l'Allemagne avait pu se le procurer

grâce à Frogé, son service secret n'aurait pas eu la bêtise de le signaler en toutes lettres dans un rapport qui pouvait tomber dans nos mains.

Quand on possède parmi ses espions un officier étranger de la valeur d'un Frogé, on ne l'affiche pas ainsi.

Enfin, Frogé, dont l'honnêteté et la bravoure n'ont jamais fait défaut, a été en butte à bien d'autres tracas de la part de



L'intendant Frogé. (F.)

l'enquête. On a perquisitionné chez lui et on n'a rien trouvé. On a vérifié son compte en banque et ses ressources et rien n'a été révélé que de très naturel.

Alors que reste-t-il de tant de soupçons? Peu, très peu, d'autant qu'on ne veut pas l'inculper, infiniment peu, à peine l'ombre d'un doute né de ce que l'on ignore encore le contenu exact du dossier.

D'ailleurs toute la publicité faite autour de l'affaire a sensiblement éclairci la situation. Les témoignages de sympathie émanant de ses anciens chefs ont afflués vers Frogé, et l'autre matin ne me disait-on pas à Belfort :

— Frogé en disgrâce au Valdahon? Pas du tout, c'est un officier à trois galons, pour en avoir un quatrième il devait tout simplement faire un stage à ce camp...

Comme nous voici déjà loin des assertions d'il y a une dizaine de jours seulement!

Mais si Frogé est hors de cause, le crime d'espionnage n'en subsiste pas moins. Il faut trouver le coupable.

Nul doute d'ailleurs que Belfort ne soit un centre fort important pour l'espionnage ennemi, et je me suis laissé dire à ce sujet que la fameuse petite armoire de bois blanc si facilement repérable ne contenait en vérité que des pièces maquillées, mises là exprès pour tenter... depuis longtemps déjà elle aurait servi à surveiller et à découvrir certains manèges... certains agents... Les vrais papiers, les vrais documents, les vrais secrets seraient enfermés en quelque endroit beaucoup plus sûr.

Et le résultat de cette navrante affaire Frogé serait surtout d'avoir évincé cet « attrape-nigaud ». Pour prendre Frogé, son ennemi aurait stupidement désorganisé tout un rouage savant... un rouage qu'il faudra longtemps pour rétablir et transformer.

Mais que l'on mette moins longtemps, s'il n'est pas coupable, à rendre au capitaine Frogé toute la confiance et toute l'estime auxquelles dans ce cas il a toujours eu droit.

Le mot espionnage est toujours auréolé d'une lueur trouble, c'est un mot qui fait peur et qui enchante les imaginations; lorsque ce mot a paru à côté de celui d'un homme, il semble toujours que celui-ci soit accompagné d'un voile de mystère...

Ici, il y a eu de l'espionnage, des vols, de l'anarchie bureaucratique, de la négligence, des soupçons et des charges. Qu'on arrête Frogé s'il a fauté, qu'on lui rende son honneur s'il est innocent, et qu'il ne reste pas celui dont on dit :

— Vous savez, c'est lui qui a été mêlé à une affaire d'espionnage... Oh! une drôle d'histoire... on n'a jamais bien su la vérité.

PHILIPPE ARTOIS.



L'intendance de Belfort, où disparurent les documents.

l'Est. Il porte aussitôt plainte auprès du procureur de la République.

Six mois se passent et l'officier sent soudain croître autour de lui un sentiment de gêne, de suspicion. Qu'y a-t-il? Ne plaît-il pas? Il ne s'est pas fait assez d'amis dans la place? C'est tout au moins ainsi qu'il explique la réserve dont il est entouré, et d'accord avec ses chefs qui ne demandent pas mieux, il est envoyé au camp du Valdahon à quelques kilomètres de Besançon.

Là, il remarque que non seulement il est encore l'objet de vexations quotidiennes, mais encore qu'il est surveillé pas à pas. Que se passe-t-il? Il l'ignore. Il demande à être entendu, il fait des démarches pour être renseigné, mais il ne trouve que bouches closes.

une pagaye remarquable est de règle. Et toute la ville se fait l'écho des petits scandales de l'intendance. Un jour, c'est une affaire de mœurs, un autre une bataille rangée entre une secrétaire et son ami. Des encrriers voltigent et, brisant les vitres, viennent choir jusque dans la rue. Un autre jour encore, c'est un militaire qui poursuit une employée civile, revolver au poing! Que d'anecdotes encore! Mais n'est-ce pas suffisant pour donner le ton?

Le travail se ressent bien entendu d'un tel état de choses, et c'est en toute tranquillité qu'au milieu de ce va-et-vient continu, on peut atteindre la petite armoire de bois blanc qui décelé tant de précieux secrets!...

— La clef restait parfois sur la serrure de

On accuse, on plaide, on juge...

Un papa de soixante-douze ans.

M^{me} X... est jeune — vingt-six printemps à peine — jolie et divorcée : que faire dans l'existence lorsqu'on y est ainsi isolée, sinon trouver un amoureux ?

Elle le trouve sous la forme d'un écrivain philosophe, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, ancien professeur à l'école Polytechnique et à l'enseignement des jeunes filles, prix Montyon et âgé de... soixante-dix automnes.

La jeune femme s'ennuie, dégoûtée de l'existence, le vieil homme — appelons-le M. Y... — se doit de lui redonner le goût de la vie : il va s'y essayer. D'abord il faut la distraire, il l'emmène à ses cours, à ses conférences, visite avec elle les vieux cimetières où il recherche la tombe de la mère de Talleyrand...

Chaque jour, ce sont des rendez-vous au Luxembourg dont tous deux apprécient le charme avec ses terrasses élégantes, ses gazons frais et ses statues oubliées ; au pied de celle de José-Maria de Hérédia, il lui déclare les *Trophées*, puis, après les vers parnassiens, ce sont les poèmes plus tendres de Sully Prud'homme.

*Si vous saviez que je vous aime,
Surtout si vous saviez comment,
Vous entreriez peut-être...*

Sans doute entra-t-elle, puisque bientôt tous deux habitent la même maison... Pourtant, y a-t-il une liaison entre cette femme de vingt-six ans et ce septuagénaire ?

Pour elle, il traduit les cantiques des cantiques de Salomon :

*Votre ventre fécond et pur...
Votre nombril constellé...*

Toute la magnificence de la poésie enchante la jeune divorcée qui avoue ressentir un amour très vif, à la fois sentimental et intellectuel, pour l'écrivain ; de son côté, celui-ci a subi la séduction de la compagne quotidienne de ses travaux, de ses recherches et de ses distractions : un enfant va naître.

M. Y... se déclare prêt à épouser son amie. Il le lui dit très haut, le déclare à des amis communs et... disparaît.

M^{me} X... et M. Y... ne devaient se revoir que dans le cabinet du président du tribunal civil : n'est-ce pas au Palais, ce lieu de rendez-vous de tout ce qui finit mal — choses et gens — qui se terminent souvent les plus belles aventures d'amour ?

Or donc, interrogé sur faits et articles, comme on dit en jargon juridique, le très austère membre de l'Académie des sciences morales et politiques avoua bien quelques relations avec la demanderesse, mais de là à être le père de l'enfant.

— J'ai soixante-douze ans passés, monsieur le président ! gémit-il.

Est-on papa à cet âge ? La première chambre du tribunal estima que non et débouta M^{me} X... de sa demande.

Devant la première chambre de la cour, l'affaire vient encore d'être évoquée.

M^e Jean Aubert donna lecture des billets du vieillard... billets tendres, amoureux, passionnés... billets d'amant à maîtresse :

— Amant et maîtresse peut-être ! plaïda M^e Henri Buteau, au nom de l'écrivain, papa à cet âge ? Impossible.

Et la cour de confirmer la décision du tribunal en déboutant la jeune femme de sa demande en reconnaissance de paternité.

pour coups et violences à l'aide... d'un chou-fleur.

— Monsieur le juge de paix, s'exclame, indignée et encore pâle à l'évocation de l'injure, la marchande, elle m'a traitée de Crainquebille !

— Où est le mal ?

— Je ne suis pas au marché pour être injurée, monsieur le juge de paix...

Doucement, le magistrat interroge :

— Savez-vous, madame, ce que signifie le mot Crainquebille ?

La femme aux choux-fleurs réfléchit un instant, se gratte la tête et, en toute simplicité, répond :

— Non !

Et M. Daniel Massé, le juge de paix du XVI^e, de faire un petit cours d'histoire littéraire à l'usage des dames de la Halle :

— Madame, notre bon maître Anatole France a baptisé de ce mot ceux qui, comme vous, poussent la petite voiture de quatre-saisons... vous voyez qu'il n'y a pas lieu de vous offenser et que vous fîtes mal en jetant pour ce mot anodin un chou-fleur à la tête de votre cliente ; ce geste irascible et inutile vous coûtera cent francs, madame !

Mal convaincue, mais condamnée, la marchande quitte la salle d'audience en murmurant encore :

— Crainquebille... Crainquebille ! et s'il ne me plaît pas à moi qu'on m'appelle Crainquebille ?

Le témoignage humain est faillible.

Un soir de mai 1931, un piéton, sur la route nationale de Melun, est renversé et tué par une auto, qui prend la fuite.

Deux ans après, on arrête un automobiliste à qui on dit :

— Il y a deux ans, sur la route de Melun, vous avez tué un piéton !

— Que non pas... je ne suis pas allé à Melun.

— Mais alors où étiez-vous le 25 mai 1931 ?

L'automobiliste réfléchit, se torture la mémoire : rien. Il lui est impossible de dire où il était ce jour de mai 1931.

Pourtant, c'est bien vous qui avez tué mon frère ! Je vous reconnais, dit la sœur de la victime.

— Est-ce lui ? répliqua un ami qui a assisté à l'accident, je n'en sais rien... je ne le reconnais pas !

O fragilité du témoignage humain !

M^e Roger Mettetal plaïda d'abord la difficulté pour un automobiliste de dire, à près de deux ans de distance, ce qu'il faisait à une date et à une heure déterminées, puis la quasi-impossibilité pour les magistrats de s'en référer à des déclarations de témoins dont l'un dit noir tandis que l'autre dit blanc et alors que tous deux sont évidemment de bonne foi.

Le tribunal, néanmoins, condamna l'automobiliste à deux mois de prison.

Automobilistes ! souvenez-vous de ce que vous faites à des mois de distance... c'est plus prudent.

SYLVIA RISSE.

Une excessive contrefaçon



A Berlin existe un très original musée criminel, où sont conservées des pièces rares, provenant de tout le Reich. Parmi les curiosités de ce musée, qui est l'un des plus complets du monde dans cet ordre d'idées, figure une collection complète de « fausses liqueurs ».

Entendons-nous ! Les liqueurs existent. Si elles sont fausses, c'est dans la mesure de leur marque et de leur origine. En effet, toutes ces « delikatessen » liquides ont été fabriquées en Allemagne et mises en bouteille là-bas. Où commence la fraude ? Au moment précis où les peu scrupuleux personnages qui lancèrent l'affaire adoptèrent la forme, le nom, les étiquettes des meilleures spécialités italiennes, anglaises et françaises. Nous ne citerons point de noms,

bien entendu ; mais reconnaissez sur notre cliché les flacons les plus usuels, les plus classiques, ceux dont la publicité diurne ou nocturne s'étale sur toutes les enseignes et palissades.

Le goût était-il le même ? Les experts prétendent que ces alcools, purement chimiques et corsés de parfums aldéhydés, ressemblaient à s'y méprendre aux spécialités si vilement copiées, mais que leur effet sur les estomacs des clients était aussi complètement différent qu'on peut le supposer.

La police, en faisant main basse sur le stock, a mis fin d'un seul coup à ce fructueux commerce et a envoyé gémir quelque part en prison les trop ingénieux contrefacteurs.

Crainquebille en fureur.

La rue de Passy animée et bruyante... neuf heures du matin : les petites voitures pleines de fruits et de légumes étalent aux yeux des ménagères la tentation de leurs couleurs vives : oranges semblables à des boules d'or, bananes tachetées comme des jaguars, haricots, choux, radis, salades, près des œillets panachés, des dahlias de pourpre et du mimosa aux grappes aériennes et ensoleillées :

— Ils sont beaux mes choux-fleurs... ils sont bien beaux... voyez mes choux-fleurs...

Haute, large, la marchande de quatre-saisons s'époumone à pleine voix à vanter sa marchandise :

— Combien le chou-fleur ? demande une jeune femme !

— Cinq francs !

— Je vous en offre quatre.

— Quatre, répète avec dédain la com-mère, quatre, vous voulez rire, un chou-fleur pareil... allez donc chez Potin voir si vous marchandez !

— Vous n'êtes pas Potin... chez Crainquebille, on peut marchander !

La marchande a perdu la teinte cramoisie de ses joues rubicondes... elle pâlit, regarde sa cliente et demande :

— Quoi, quoi ? qu'est-ce que vous avez dit ?

Paisible, la dame réplique :

— J'ai dit que chez Crainquebille on peut marchander !

— Eh bien, marchandez-le donc, celui-là...

Et d'une main sûre, la femme jeta au visage de la cliente son plus énorme chou-fleur. Cris, agents, procès-verbal... justice de paix du XVI^e arrondissement où la victime réclame des dommages-intérêts à l'agresseur

Statistique et criminalité

La statistique présente un intérêt indiscutable. Encore faudrait-il qu'elle soit un peu plus rapide !

Ainsi vient-on de publier seulement le rapport du Conseil d'Etat sur l'administration de la Justice criminelle en... 1929. C'est un peu tardif, mais les chiffres ont une telle éloquence que nous croyons nécessaire de vous les soumettre.

Donc, en 1929, le nombre total des prévenus a été de 1 704 pour la cour d'assises, de 246 690 pour les tribunaux correctionnels et de 723 760 pour les tribunaux de simple police.

Les meurtres sont en progression sur les années précédentes, et les crimes contre la vie humaine, qui avaient décliné de 1925 à 1928, sont un peu plus nombreux qu'en 1927 et 1928.

Il en est de même pour les coups et blessures, les vols et attentats à la pudeur, les délits contre les mœurs, les avortements. La courbe de ces infractions, qui avait touché son point le plus bas en 1927 et 1928, remonte nettement en 1929. Cette augmentation est particulièrement sensible pour les délits contre les mœurs et pour les avortements, qui accusent respectivement une progression de 22 p. 100 sur la moyenne des quatre années précédentes.

Les délits de rébellion et outrages, celui d'escroquerie, n'ont cessé d'augmenter de 1925 à 1929 ; toutefois l'accroissement des escroqueries est très faible de 1928 à 1929.

Par contre, l'abus de confiance et la mendicité accusent une sensible diminution sur 1928. Le port d'armes prohibé est en décroissance continue depuis 1925 — qui s'en doutait ? Le vagabondage, le vol simple et le vol qualifié sont inférieurs de

23 p. 100, 13 p. 100 et 31 p. 100 respectivement à la moyenne des quatre années précédentes.

A priori, la personne humaine semble inspirer moins de respect que la propriété. Cela tient pour beaucoup à la mansuétude dont font preuve les jurés à l'égard de tant de criminels, alors qu'ils ont toujours eu tendance à punir sévèrement les escrocs, les faussaires, se montrant de farouches défenseurs de l'épargne et de la propriété.

Mais cette recrudescence de la criminalité est due également au léger accroissement de l'alcoolisme : en effet, les poursuites pour ivresse qui, tant en simple police qu'en correctionnelle, avaient décliné de 70 328 en 1925 à 59 170 en 1928 remontent en 1929 à 62 548.

La proportion des femmes condamnées est de 15 p. 100, inférieure de 2 p. 100 à celle de 1928, de 1 p. 100 à celles de 1926 et 1927, à peine supérieure à celle de 1913, qui était de 14 p. 100.

La proportion des mineurs n'atteint pas 11 p. 100, inférieure de 6 p. 100 à celle de 1913. La criminalité juvénile est en régression sensible.

En 1929, parmi les 1 187 condamnés des cours d'assises, figurent 406 récidivistes et 5 161 parmi les 224 499 condamnés des tribunaux correctionnels.

Ces chiffres sont inférieurs à ceux d'avant guerre, mais il n'y a pas lieu de nous en réjouir. Cette diminution des récidivistes est due pour la plus grande part aux amnisties intervenues de 1919 à 1925, qui ont effacé du casier judiciaire toutes les condamnations amnistées et transformé juridiquement en condamnés primaires des récidivistes de fait.

Les plaintes, dénonciations et procès-verbaux adressés aux parquets se sont élevés en 1929 à 603 525, chiffre intermédiaire entre ceux de 1928 (600 041) et de 1927 (608 441).

Parmi ces 603 525 affaires, 319 924 ont été classées sans suite, 160 119 ont été portées directement à l'audience correctionnelle, 55 212 ont été renvoyées devant une autre juridiction ou n'étaient pas encore réglées le 31 décembre 1929, enfin 68 270 ont été mises à l'instruction.

Si l'on ajoute à ces 68 270 procédures nouvelles celles dont ils avaient déjà été saisis précédemment, les juges d'instruction ont eu à s'occuper, en 1929, de 83 821 informations. Ils en ont réglé 66 818 seulement durant l'année.

Des 1 704 accusés qui ont comparu, en 1929, devant les cours d'assises, 517 ont été acquittés, 539 condamnés à des peines criminelles et 648 à des peines correctionnelles.

Sur 246 690 prévenus, les tribunaux correctionnels en ont relaxé 22 191 ; ils en ont condamné 116 026 à l'emprisonnement avec ou sans amende et 108 473 à l'amende seulement.

Les condamnations à mort se sont élevées à 23, chiffre intermédiaire entre ceux de 1927 (24) et de 1928 (22). Il y a eu seulement 8 exécutions capitales au lieu de 9 en 1927 et en 1928.

Le rapport contient aussi les morts accidentelles, qui accusent une progression marquée : 12 375 en 1929 contre 11 457 en 1928 et 10 910 en 1927.

Par contre, le total des suicides (9 147) est plus faible qu'en 1928 (9 577) et sensiblement égal au chiffre de 1927 (9 151).

J.-C. DAMIENS.

CHEZ LES SPIRITES

(Suite de la page 5.)

sciences occultes. Le pouce du grand chef spirite diverge en deux parties égales. Exactement, il porte deux pouces en fourche, terminés chacun par son ongle particulier. J'observe même le détail du double soin du manucure.

Le phénomène dit de « bifidité » est rare au point d'être théorique. L'interprétation d'une chiromancie supérieure dote celui qui en est pourvu d'une subtilité légendaire. Ce prodige a peut-être marqué le destin de M. Hubert Forestier.

— Monsieur, me dit-il doucement en plaçant devant moi cette hallucinante main, vous avez bien raison de faire cette enquête et de la faire avec bonne foi...

Je lui conte alors la comédie du cercle spirite du faubourg Montmartre et ses mensongères évocations tarifées par la cupidité.

Son visage reflète l'indignation et bientôt la douleur.

— Je sais, me confie-t-il d'une voix peinée. J'ai quelques renseignements sur ce lieu. La fraude fait chez nous, comme ailleurs, beaucoup de mal à la foi. Il faudrait que la justice fût armée pour poursuivre et châtier ceux qui prétendent au spiritisme afin d'en tirer profit...

Et il achève :

— La Maison des Spirites vous est ouverte. Visitez-la. Assistez à ses séances. Vous êtes ici chez vous... J'en parcourus les salons. Je m'arrête devant des peintures spirites habiles, mais dont le mystère se complait à des épouvantes laborieuses.

Un grand tableau est un délicat assemblage de millions de détails décoratifs en miniature, d'une déconcertante et infinie symétrie. Il a été peint sans retouches, sans reprises et sans repères par un médium en état de transe. Je pousse la porte du grand salon où se prépare une séance expérimentale que je contera.

Déjà M. Saviard, assis derrière une petite table, a commencé une conférence. Il s'élève contre les médiums tarifés.

— Chaque fois qu'on vous demande de l'argent sous prétexte de voyance, déclare-t-il avec énergie, vous êtes chez des charlatans ou des voleurs...

Quelques jours après, je pouvais une autre porte. Un autre conférencier était dans le même salon.

— Il y a des spirites, énonçait-il d'une voix douce, qui vont chez les voyantes, ou dans des cercles spirites équivoques et clandestins. Le Comité Spirite International, dont je suis le secrétaire général, a décidé de vous demander officiellement de ne pas favoriser par votre présence ces misérables supercheries...

Et le conférencier a même ajouté :

— Je sais qu'il y a un journaliste dans cette salle. Qu'il sache bien que c'est dans les journaux qu'on trouve de faux spirites, à la page des annonces, et non pas dans notre Maison.

J'ai salué d'un sourire sans rancune l'injustice de l'allusion. Avec une spontanéité relative et une netteté absolue, elle confirme les parfaites assurances de la Maison des Spirites contre les mercantis de l'au-delà.

(A suivre.)

M. C.

La plus horrible des Tortures

COMBIEN étrange la manière dont, d'une prison américaine à l'autre, sont traités les détenus ! Nous avons fait passer sous les yeux de nos lecteurs des clichés qui attestent qu'un Sing-Sing, par exemple, près de New-York, est devenu le plus confortable des palaces... Mais ailleurs ?...

A la suite d'histoires récentes et lamentables, une enquête discrète a été menée dans certains pénitenciers considérés par les pensionnaires comme des « enfers ». Et l'on a eu la conviction que les forçats, si peu intéressants soient-ils, n'avaient en rien exagéré.

Voici par exemple à Stonewall, en Georgie, une machine de torture qui l'emporte, à la fois en simplicité et en horreur, sur toutes les imaginations du moyen âge ou de l'Extrême-Orient. Un inspecteur de police, pour montrer de quoi il s'agit, a pris la place des « victimes ». Au bout de cinq minutes, ce gaillard, pourtant taillé en colosse a demandé grâce : il ne tenait plus debout.

Cette machine à laquelle ont été soumis plusieurs évadés pour leur enlever l'envie de recommencer a rendu fou plusieurs d'entre eux. Et les autres n'ont pas connu meilleure fortune : ils en sont morts. N'y a-t-il pas de quoi frémir ? De pareilles horreurs en plein vingtième siècle ! Le condamné, mains liées derrière le dos, est appuyé contre une grille de fer. Ses jambes sont enserrées, à hauteur du tibia et au-dessous juste du genou, dans deux énormes barres de bois, qu'une vis (elle est de l'autre côté de la herse d'acier) permet de bloquer contre les jambes, sans qu'il soit d'ailleurs besoin de serrer outre mesure.

Une chaîne, fixée dans un anneau au plancher, et qui se termine par un collier de chien, est passée au cou du « convict », et tendue de telle façon que la victime soit tirée en avant. Sans les barres de bois, elle tomberait. S'imaginer-t-on, dès lors, ce qu'est ce supplice ? L'homme que la chaîne tendue sollicite sans cesse, les reins et la nuque broyés par l'effort d'une position anormale, sent, en outre, les deux barres de bois (celle du genou principale) lui presser sur les jambes jusqu'à arrêter toute circulation du sang. Vous avez eu, sans doute, de ces cauchemars où l'on se trouve au bord d'un précipice où l'on croit tomber, où l'on cherche désespérément de quoi se rattraper, sans rien trouver ? C'est cela, au naturel... Torture physique, torture morale que rien ne peut dire, auquel nul n'a jamais résisté plus d'une heure.

Le cercueil de bois ou « boîte à sardines » qui récemment causa la mort d'un détenu, Arthur Maillefert, dans une prison voisine ressemblait un peu à cela. Avec cet avantage en moins que la chaîne, au lieu d'être en bas, était en haut. Du coup quand Maillefert s'évanouit, il resta perdu et mourut asphyxié.

Ici, à Stonewall, on a été plus malin ou plus féroce encore. Si le martyr vient à défaillir, il ne peut que se plier en deux comme un pantin cassé ; et un gardien, de quelques uppercuts, le relèvera, pour le faire souffrir un peu plus encore, un peu plus longtemps...

On croit rêver, je le répète, face à tant de monstrueuse



cruauté. Est-ce cela, la libre Amérique ? Et comment s'étonner, dès lors, que des inculpés, après avoir connu le « grilling troisième degré », en gardent dans leurs yeux, toute leur vie, l'épouvante sans nom ?

J. S.

HOROSCOPE

ASTRAL

DE VOTRE VIE GRATUIT

Prof. Astral (pratiquant depuis 1902) donne des conseils concernant les affaires, le mariage, la santé et les questions de ménage.

Écoutez ce que Madame Niobe, le médium bien connu, la voyante la plus célèbre du monde, vous dit : « Malgré que toute ma vie soit consacrée aux choses psychiques et mystiques, je fus tentée de me moquer de ce qu'il disait, tant cela me semblait extraordinaire, mais... je fus bien vite convaincue, le développement des événements lui donnait raison. N'hésitez pas à lui confier vos affaires les plus intimes, à chercher son aide dans toutes les difficultés de votre vie, car il vous conseillera, vous guidera et résoudra tous les problèmes qui vous inquiètent. Envoyez-lui vos nom et adresse, votre date de naissance, le tout lisiblement écrit ; joignez-y un timbre de deux francs pour le port, et il vous enverra un horoscope gratuit. »

Mme NIOBE.

N'oubliez pas ! Il n'y a qu'un ASTRAL !
MAISON ASTRAL, Dép. 3501.
RUE DE JONCKER, 41, BRUXELLES.

Mme GABY CHRISTEL, VOYANTE
VÉRITABLE CÉLÉBRITÉ DU JOUR,
Révélation sensationnelle. Secret infailible p. réussite et Retour affection. 18^e an. succès 142, r. Rivoli. Tél. Gut : 62-84. M^o Chatelet.

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES.
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITES, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire : Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin



LE RECORD DU RIRE

Contre 2 fr. en timbres, vous recevez le
SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ
200 p., 1200 grav. : Farces, At-
tropes, Chansons, Monologues,
Lèvres roses sur les lèvres,
l'Hygiène, la Magie, etc.
Sté A. COBIN, 9, Bd St-Martin, PARIS



- moi aussi.....

je m'habille sur mesures
pour 280^{frs} chez

DOUGLAS

LE TAILLEUR RÉPUTÉ
6, RUE DU PONCEAU
juste à la sortie du métro "REAU-MUR"

ENTRÉE LIBRE

Ouvert de 9 h. à 20 h. et le Dimanche matin



Seins

développés, reconstitués,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES

Le meilleur reconstituant pour la
femme qui désire obtenir, recouvrer
ou conserver une belle Poitrine.

Flacon contre rembourse. 18 fr. 50

J. RATIE ph. 45, r. de l'Ecluse, Paris 10^e

Dépôts à Bruxelles : Ph^m Delacre et St-
Michel. Genève : Pharm. des Bergues.

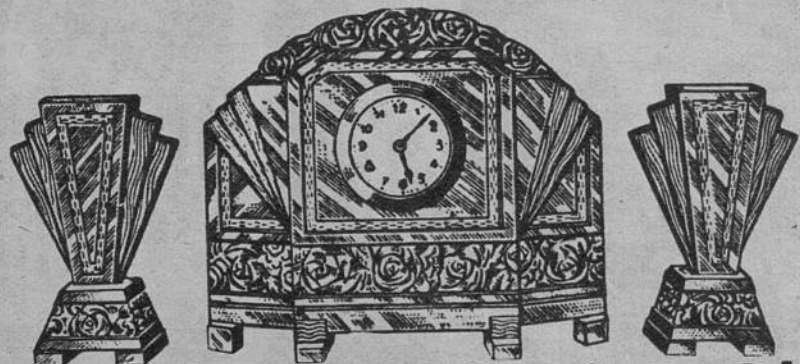
INFAILLIBLEMENT

avec l'IRRADIANTE
envoyée à l'essai, vous
soumettez de près ou
de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à
M^o GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa broch. grat. N^o 4

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante
M^o MARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e
Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

UN CRIME A ST-SOLAIRE
par P.-L. NAVEAU
9^{fr.} Qui a tué ?
Éditions des Cahiers Libres, 57, Avenue Malakoff

PRIME A NOS LECTEURS



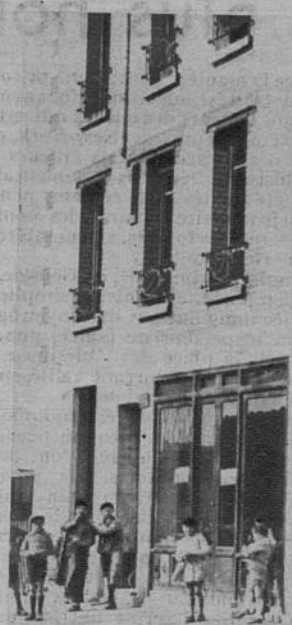
Une pendulette moderne, art nouveau, en véritable marbre
reconstitué, chef-d'œuvre de l'horlogerie française, mouvement
garanti 3 ans, est cédée, avec ses 2 vases, aux lecteurs de ce
journal au prix exceptionnel de **59^{fr.}**

Il n'est accordé qu'une seule prime par lecteur avec interdiction d'utiliser cette
prime pour en faire du commerce.

AUCUN PAIEMENT D'AVANCE

Tout n'est payable qu'à la réception et après complète satisfaction
Découpez ce bon et adressez-le aujourd'hui même avec votre commande à
LA PROPAGANDE (rayon garnitures de cheminée), 51, r. du Rocher, PARIS (8^e)

296



Dans un petit logement (au milieu), à la Garenne-Colombes, une mère de sept enfants, Benedetta Bailleux (de naissance italienne), âgée de trente-six ans, a tué d'une balle dans la tête

son mari, Louis-Jules Bailleux, qui dormait profondément. Les pauvres enfants (photo de droite) ont été confiés à l'Assistance publique. A gauche : la victime et la meurtrière. (F.)



Raymond Falcou, qui était accusé d'avoir causé la mort de M^{me} Boullet en l'incendiant dans son auto, a été acquitté par la Cour d'assises de Rouen. A gauche : les défenseurs de l'accusé



pendant les débats. De droite à gauche : Raymond Falcou, M^e Le Crosnier, le bâtonnier Dieusi, M^e Lamy. A droite : les juges ; le président Bastide, est au milieu. (W. W.)



L'affaire Dunikowski est revenue devant la Cour d'appel. Le jugement sera rendu cette semaine. Dunikowski et M^e Jean-Charles Legrand, son défenseur. (R.)



A gauche : la meurtrière de M. Causeret, Germaine Huot, s'entretient avec ses deux défenseurs, M^e Magnan et M^e de Moro-Giafferi (à droite), dans les couloirs du Palais de justice. A droite : M. le juge d'instruction Roussel, chargé de l'affaire, et son greffier, M. Arqué. (R.)

